

Nomexy

Bulletin municipal n°4 - Année 2021



Sommaire



Mot du Maire 3

Vos interlocuteurs 4

Cadre de vie 8

- Commerces et entreprises
- Travaux bâtiments
- Environnement
- Travaux voirie

Communication 17

- Actions de communication
- Interco

Encart COVID 21

Budget et orientations 25

Solidarité 27

- Actions du CCAS
- Associations

Enfance et jeunesse 34

- Restauration scolaire
- Scolaire et périscolaire

Animations et festivités 39

- Cérémonies patriotiques
- Animations CCAS
- Animations sportives et culturelles

Etat-civil 43

Informations diverses 44

Dépôt légal n°1852- Novembre 2020

Bulletin réalisé par les membres de la commission communication avec le soutien des agents administratifs Annie LOFFREDO et Julien THIERY.

Remerciements à la presse pour les photos mises à disposition.

socosprint imprimeurs / 88000 Epinal



Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,



2020 aura été une année pas comme les autres, une année où notre quotidien s'est vu chamboulé, bousculé et nos vies meurtries pour certains d'entre-nous.

Pour cette revue annuelle première de la nouvelle municipalité, le contenu aura lui aussi été adapté, amputé des différentes manifestations patriotiques, festives et culturelles annulées ou reportées.

Ce sont autant de rendez-vous manqués pour 2020 mais que nous retrouverons avec encore plus de joie et de bonheur en 2021.

Malgré ce contexte, nous avons poursuivi notre action et notre engagement au quotidien, de nombreux travaux ont été réalisés que vous découvrirez au fil des pages de cette revue.

La préparation budgétaire 2021 devra arbitrer sur des travaux de voiries, de bâtiments, d'éclairage public, d'accessibilité, de sécurité...

Vous y découvrirez également un encart spécial sur la crise sanitaire, la chronologie, la continuité du service public et les actions mises en œuvre par la collectivité avec le soutien d'associations et de citoyens bénévoles.

Suivant notre programme, les commissions municipales ont été ouvertes aux citoyens désireux de s'engager pour la collectivité. La réunion publique quant à elle n'a pu se tenir à ce jour en raison du contexte.

De nombreux dossiers sont à l'étude, engagés ou en cours de réalisation.

La construction de quatre nouveaux logements, Allée Jean Morosi, a débuté. Elle sera suivie d'un programme de 8 autres logements à l'automne 2021.

La requalification des friches industrielles est un sujet majeur pour la commune de Nomexy, ce sont plus de 13 hectares de terrain qui transformeront notre commune et donneront un vent de dynamisme et de renouveau. J'espère vivement vous communiquer des nouvelles positives au printemps 2021.

Quand une année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que la précédente. Je souhaite que tous, nous nous rassemblions autour de valeurs essentielles, de respect, de tolérance, de solidarité, d'humanisme et de partage.

À l'aube de cette nouvelle année 2021, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite, à toutes et à tous, ainsi qu'à tous vos proches, une bonne et heureuse année.

Que cette année vous préserve de la maladie et vous apporte joie et bonheur dans vos foyers.

Martine BOULLIAT, Maire de Nomexy.

Vos interlocuteurs

Les membres du Conseil Municipal



Martine BOULLIAT

- Maire de NOMEXY
- Communauté d'Agglomération d'ÉPINAL titulaire
- Membre de droit de toutes les commissions communales

Pacsée • 2 enfants • 57 ans
Directrice Financière



Daniel DUSSAULX

1^{er} Adjoint

- Travaux Bâtiments
- Environnement
- Associations Sportives
- Association des Communes Forestières
- Finances : titulaire

Marié • 1 enfant • 65 ans • Retraité commercial matériaux construction & aménagement extérieur
Conseiller Municipal de 2008 à 2014. Natif et résidant à Nomexy depuis 65 ans, j'ai souhaité, suite à ma retraite, m'investir afin de mettre mes compétences au service de la municipalité et des Nomexéens. Je ferai de mon mieux, durant ce mandat de 6 ans, pour mener à bien la mission que l'on m'a confiée.



Sylviane LAVALLÉE

2^{ème} Adjointe

- Commissions : Social : C.C.A.S.
- Culture, Animation
- Associations Culturelles, Aménagement de l'espace
- Sécurité

Mariée • 2 enfants • 63 ans • Aide-soignante en retraite
Après un premier mandat au cours duquel je m'étais investie au sein du CCAS, je désirais poursuivre mon action en faveur des personnes âgées et des personnes qui rencontrent des moments difficiles. Je souhaite également au cours de ce mandat développer les temps d'animation et de festivités pour tous les habitants.



Jean-Michel COMBEAU

3^{ème} Adjoint

- Communauté d'Agglomération d'ÉPINAL, SCOT Bimby,
- Syndicat de Pays Épinal
- Commission Locale Évaluation
- Charges Transférées : suppléant
- Commissions : Travaux de voirie réseau,

Urbanisme, Sécurité, Aménagement de l'espace, Associations patriotiques, Finances, Communication

Divorcé • 1 enfant • 51 ans • Responsable d'Entretien Routier Conseil Départ. 88

Issu d'une famille nomexéenne et après deux mandats de Conseiller Municipal, j'ai accepté la délégation de Madame la Maire dans les domaines de la voirie, les réseaux, l'urbanisme et la sécurité pour ce 3^{ème} mandat.

Parmi mes objectifs, l'un sera d'améliorer autant que faire se peut la qualité de la voirie communale et la sécurité pour les usagers piétons comme automobilistes, l'autre sera de participer activement aux opérations liées à la réhabilitation des friches industrielles.



Isabelle LORENTZ

4^{ème} Adjointe

- Commissions : Finances
- Enfance Jeunesse, Communication, Environnement travaux, associations sportives
- Commission Locale Évaluation
- Charges Transférées titulaires

Marié • 3 enfants • 58 ans • Employée CAF VOSGES

Nous avons choisi d'habiter Nomexy pour sa situation sur l'axe Épinal-Nancy et les nombreux services dont elle disposait (école, médecins, pharmacie, gare) facilitant la conjugaison entre vie professionnelle et vie familiale. Par mon engagement au sein de municipalité, je souhaite participer au maintien et au développement de ces services et permettre à la ville de conserver, voire de renforcer son attractivité.



Francine THOMASETTE

Conseillère Municipale

Déléguée aux fêtes et cérémonies

- Commissions : Culture, Animation, Associations Culturelles Communication
- Associations culturelles et sociales, Contrôle listes électorales

Mariée • 2 enfants • 67 ans • Retraîtée de l'industrie

J'ai pris ces engagements pour vous faire vivre les bons moments que nous avons passé ensemble les années précédentes. Redonner du dynamisme à notre commune, être au service et au bien-être de chaque citoyen.

Vos interlocuteurs



Marie-Odile NOËL
Conseillère Municipale
Déléguée aux écoles

- Commissions : Culture, Animation, Associations Culturelles, Enfance et Jeunesse
- Communication

Mariée • 3 enfants • 72 ans • Retraitée Fonction Publique

Je suis une personne à la retraite donc du temps pour m'investir c'est pourquoi je suis repartie pour un second mandat. J'ai 3 enfants et 8 petits-enfants. Être conseillère municipale est une tâche agréable et très enrichissante je me sens bien avec cette équipe dynamique et sympathique, je suis certaine que nous allons réaliser de belles choses.



Daniel STOTE
Conseiller Municipal

- Correspondant Défense
- Syndicat Mixte Informatisation Communale : titulaire
- Commission : Environnement travaux, associations sportives
- Finances

Marié • 3 enfants • 66 ans • Retraité technicien de maintenance

Nomexéen depuis 1982, j'ai toujours eu le souhait de participer au fonctionnement de la commune. Plusieurs investissements associatifs : Gym et Basket Juliana, collectif de quartier, j'ai voulu m'investir davantage pour mes concitoyens. Après un mandat d'adjoint, je n'ai pas voulu quitter mon engagement et apporter en tant que conseiller municipal le bénéfice de mon expérience.



Cyril GRANDIDIER
Conseiller Municipal

- Commissions : Contrôle listes électorales, Environnement travaux, Aménagement de l'espace, Sécurité, Associations patriotiques, Associations sportives

Marié • 2 enfants • 40 ans • Technico-Commercial

J'ai voulu renouveler mon engagement dans la vie de la Commune, il s'agit de mon second mandat en tant que conseiller municipal. Paysagiste de métier, je souhaite mettre mes compétences professionnelles au service de la commune, notamment au sein des commissions Environnement, Travaux et Aménagement et Urbanisme.



Marie-France CHERRIÈRE
Conseillère Municipale

- Commissions : C.C.A.S., Contrôle listes électorales, Communication

Mariée • 3 enfants • 57 ans • Aide Médico-Sociale
Maison de Retraité

Après un premier mandat, j'ai souhaité continuer à m'investir dans le fonctionnement la commune notamment dans les actions en faveur des personnes âgées et des enfants.



Xavier BARGAS
Conseiller Municipal

- Commissions : Environnement travaux associations sportives, urbanisme voirie réseaux

Marié • 2 enfants • 52 ans • Agent de Maitrise

Je me suis investi dans la commune pour contribuer au bien-être des citoyens.

Aimant et pratiquant le sport, je me suis inscrit dans la commission des sports.

Ayant déjà contribué aux travaux de plusieurs rues ainsi qu'au Centre Culturel lors d'un précédent mandat, je suis également membre de la commission des travaux car j'aime ce milieu qui est très intéressant et améliore les conditions de vie des habitants.



Delphine GAXATTE
Conseillère Municipale

- Commissions : Enfance et Jeunesse, Communication

Mariée • 3 enfants • 49 ans • Gestionnaire Parc Auto
Société fibre optique Thaon

J'habite à Nomexy depuis 15 ans. Après un premier mandat qui s'est très bien passé, autant sur le plan humain que celui de la découverte du fonctionnement de la vie de la commune, j'ai décidé de me présenter pour un 2ème mandat dans l'espoir de voir aboutir, une partie, voir tous les projets que nous avons commencés et pour lesquels nous nous étions vraiment investi. Très heureuse d'avoir été réélue.



André SAUVEGET
Conseiller Municipal

- Commissions : C.C.A.S. Culture, Animation, Associations Culturelles, Enfance et Jeunesse

Marié • 2 enfants • 68 ans • Retraité - Agent de maitrise.

Habitant de Nomexy depuis 35 ans, la proposition de m'engager au sein du conseil municipal m'avait été proposée déjà à plusieurs reprises mais je n'avais pas de disponibilités à ces moments-là. Maintenant ayant plus de temps libre, j'ai décidé d'adhérer à l'équipe. Je fais partie de la commission du CCAS, de l'Enfance et la Jeunesse et de la culture, animations sociales. Et je suis disponible pour toutes demandes au sein de la Mairie en cas de besoin.

Vos interlocuteurs



Anthony CUNY
Conseiller Municipal

- Commissions :
Aménagement de l'espace,
Sécurité,
Associations patriotiques,
Enfance et Jeunesse

Pacsé • 2 enfants • 38 ans • Chef entreprise pépiniériste

Je me suis présenté dans ma commune pour y être vraiment impliqué dans les projets en cours, et au vu de mon parcours et de mon métier, j'espère apporter du nouveau pour tous les projets d'aménagements extérieurs



Murielle CADET
Conseillère Municipale

- Commissions : Culture animation
- Associations culturelles et sociales.
Enfance. Jeunesse

Mariée • 2 enfants • 53 ans • Agent administratif Institut Médicalisé Éducatif

Agent administratif dans un institut médical éducatif. Investie depuis plusieurs années dans une association sportive de NOMEXY, j'ai souhaité étendre mon investissement pour la commune.



Denis BEGIN
Conseiller Municipal

- Communauté d'Agglomération d'ÉPINAL
Mobilité
- Association des Communes Forestières :
suppléant
- Commissions : Finances Environnement,
C.C.A.S. travaux associations sportives
& Patriotiques, Contrôle listes électorales

Marié • 2 enfants • 62 ans • Agent de protection du patrimoine chez Michelin

Élu de la liste minoritaire, je ne suis pas au conseil municipal pour m'opposer à tout mais bien au contraire pour aider à faire aboutir des projets communs aux 2 listes. Je me suis engagé dans de nombreuses commissions dont le CCAS, je suis titulaire dans la commission Grand-Est des forêts et dans des commissions de la communauté d'agglomération d'Épinal.



Fanny BOULANGER
Conseillère Municipale

- SCOT Bimby, CNAS
- Commissions :
Contrôle listes électorales,
Culture, Animation
- Associations Culturelles,
Communication, Finances

Pacsée • 2 enfants • 35 ans • Agent immobilier indépendante

Vivant à Nomexy depuis bientôt 11 ans, je suis soucieuse du développement de notre belle commune. Je souhaite porter ma contribution afin d'y apporter joie, nouveauté et attractivité pour la jeunesse, et du dynamisme.



Nfaly CAMARA
Conseiller Municipal

- Commissions :
Travaux, Environnement, Finances,
associations sportives & patriotiques
Finances

Marié • 3 enfants • 45 ans • Coordinateur de production INNOTHERA

Père de famille, je suis un citoyen actif dans le milieu professionnel et associatif. Fervent républicain et démocrate, c'est avec honneur et fierté que j'ai accepté de m'engager pour participer à la vie locale de ma commune. Je fais partie des citoyens qui se demandent toujours ce que l'on peut faire pour leur commune plutôt qu'à se demander ce que notre commune fera pour nous. J'espère ainsi apporter ma petite pierre à l'édifice.



Séverine KLINGER
Conseillère Municipale

- Commissions :
Environnement, travaux,
Associations sportives.
- Enfance et Jeunesse,
Communication

Mariée • 49 ans • Native de Nomexy

En invalidité suite à une maladie, je suis mère de 2 enfants Steven 27 ans et Samuel 16 ans. Musicienne et très active au sein de l'Harmonie « Union et Concorde » et je fais partie de l'association « une rose un espoir ». Je me suis présentée aux élections municipales car je voulais savoir comment fonctionnait une commune et j'ai constaté qu'il y a beaucoup de travail. Je ferai tout mon possible pour faire revivre Nomexy que j'aime tant.

Vos interlocuteurs

Les Agents Municipaux



L'équipe des services techniques



L'équipe des services administratifs



L'équipe scolaire et périscolaire

Vos interlocuteurs

Directeur général

Julien THIERY

Comptable

Sylvette DIDIERLAURENT

Secrétaire d'accueil

Annie LOFFREDO

Responsable des services techniques

Sylvain DEIBER

Directrice de l'accueil de loisirs

Fabienne ANTOINE

Vos coordonnées

Mairie :

Du lundi au vendredi de
9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Tél. : 03 29 67 11 11

mail : accueil@nomexy.fr

Accueil de loisirs les Zébulons :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi
de 7h30 à 8h30 de 11h30 à 13h30 et de
16h15 à 18h30

Les mercredis de 7 h 30 à 14 h

Tél. : 03 29 67 18 83

mail : zebulons@nomexy.fr

Écoles

Maternelle

Tél. : 03 29 67 61 63

Elémentaire

Tél. : 03 29 67 64 63

mail : ce.0881647@ac-nancy-metz.fr

Cadre de Vie

Commerces & Entreprises



Shiatsu

Une pratique précieuse en cette période très contraignante sur le plan physique et émotionnel est proposée par Vincenzo LUCCHESI dans son cabinet de la Rue Jeanne d'Arc.

Le shiatsu est en effet une technique qui permet par le toucher de retrouver bien être et équilibre.

Les massages sont réalisés assis ou couché et habillé de vêtements souples. La discipline est reconnue comme une thérapie au Japon.

À essayer pour se faire du bien !



TL+ électronique

Anciennement située à Golbey, l'enseigne connue pour la vente de composants électroniques est venue s'installer dans la commune, son propriétaire souhaitant se rapprocher de son domicile.



Situé au centre-ville, ce nouveau commerce vient élargir l'offre de la commune avec son savoir-faire en matière de dépannage informatique et électronique qui s'adresse à la fois aux professionnels et aux particuliers.

Bienvenue !

AG Detailing (nettoyage de voitures)

Depuis le 1^{er} septembre 2020, nous avons un nouveau commerçant dans notre commune. Il s'agit de AG Detailing 88 qui se situe au 46, rue de l'Église.

M. MONIER Guillaume fait le nettoyage auto intérieur, extérieur avec utilisation de produits Bio, prestations à la carte (Nettoyage et traitement cuir, Protection hydrophobe du pare-brise, injecteur extracteur sièges en tissu, etc...).

Pour tout renseignement appeler le 07.74.93.90.30 et n'oubliez pas pour Noël ou autres fêtes ou anniversaire, des bons cadeaux sont disponibles.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans notre commune.



Cadre de Vie - Travaux Bâtiments

Garages insalubres

Rue Pasteur, les quatre garages n'ont pas résisté longtemps aux engins de chantier. Après l'enlèvement des gravats et le balayage, le site s'en trouve transformé avec deux parcelles communales qui n'attendent plus maintenant qu'à être réhabilitées et vendues.



Travaux à la garderie périscolaire

L'absence totale d'enfant dans les locaux de la garderie au mois d'avril nous ont amené à une réflexion sur leurs besoins en matière de rénovation et d'aménagement.

De plus, les consignes sanitaires imposées lors de la reprise de l'école nécessitaient plus d'espace entre les différents groupes et demandaient un renforcement des mesures d'hygiène.

En collaboration avec les agents en charge de l'accueil, les élus ont décidé d'entreprendre une rénovation des peintures avec dans un premier temps, la démolition d'une cloison et des portes qui séparaient l'espace d'activité du rez-de-chaussée.

Ces travaux ont été menés tambour battant par les agents des services techniques pour offrir un espace redécoré dès les vacances d'été.



Une deuxième phase consistant à repeindre les couloirs et à changer les revêtements de sol est prévue pendant les vacances de Noël.

Le financement de ces travaux est pris en charge à hauteur de 50% par la Caisse d'Allocations Familiales.

Mise en conformité école maternelle

Après avoir reçu le rapport sur la conformité de la sécurité incendie, la commune a fait appel à une entreprise spécialisée pour remédier aux défauts qui lui ont été signalés (ajout de sirènes, de flashes pour malentendants, boutons alarmes incendie).

Travaux écoles Rénovation du groupe scolaire Muller

La municipalité a souhaité redorer le blason des salles de classe, en poursuivant les travaux de rénovation des peintures pour la 5^{ème} année consécutive.

Un changement de la robinetterie avec détection de présence a été mis en place pour respecter les mesures sanitaires en vigueur actuellement.

Maison des associations

Dans le cadre du projet de mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux, il a été décidé de rénover les locaux mis à disposition des associations, dans l'ancien bâtiment du groupe scolaire Maurice Bertrand.

Une entreprise de six personnes a œuvré sur ce chantier, consistant à remplacer huit fenêtres ainsi que les systèmes de fermeture de portes.

Une isolation isophonique a été réalisée dans une des salles par nos services techniques.

Des coussins spécifiques ont été installés au plafond pour empêcher la résonance lors des réunions d'associations.



Cadre de Vie Environnement



Concours des Maisons fleuries

Comme chaque année, un jury composé de Francine THOMASSETTE, Daniel DUSSAULX, Isabelle LORENTZ, Fanny BOULANGER, Denis BÉGIN, Cyril GRANDIDIER, Daniel STOTE et François SIBILLE a parcouru les rues de la commune en quête des meilleures réalisations florales.

Pour la première fois, l'aménagement des extérieurs a été noté pour établir le classement général.

Malgré la canicule et les restrictions d'eau, imposées par la Préfecture des Vosges, les habitations et balcons présentaient un fleurissement toujours aussi agréable et la période de confinement traversée ces derniers mois a, sans aucun doute permis d'affiner les réalisations.

Après délibération, le jury a établi un classement qui a fait ressortir les 3 meilleurs de chaque catégorie.



Palmarés maisons fleuries :

- 1^{er} Prix : MARTIN Pierre et DELOY Marthe
- 2^e Prix : PEREIRA Maria
- 3^e Prix : CHARTIER Pascal

Palmarés balcons fleuries :

- 1^{er} Prix : GITZHOFFER Martine
- 1^{er} Prix ex aequo : COUPOIS Sylvie
- 3^e Prix : DEMARCHE Noëlle
- Prix du Jury : HUTTER Nicole

Aménagement extérieur :

- 1^{er} Prix : ROMANO Bruno
- 2^e Prix : GUENY Anthony
- 3^e Prix : PICOT Isabelle



Élus et personnel communal :

- 1^{er} Prix : CUNY Anthony
- 2^e Prix : CADET Muriel
- 3^e Prix : COUPOIS Nicolas
- 3^e ex aequo : LAVALLÉE Sylviane

Cadre de Vie - Environnement



Chenilles processionnaires

Devant l'invasion des chenilles processionnaires et des nombreuses personnes souffrant de démangeaisons ou de difficultés respiratoires, un traitement des arbres touchés a été effectué par les employés communaux en vue de les éradiquer. Les secteurs suivants ont été traités :

- Zone verte,
- La voie verte « Charles le Téméraire »,
- Les étangs,
- Le Bourza,
- Le gros chêne,
- L'Orée du Bois,
- La lisière du bois rue de la Héronnière,
- Le chemin communal rue Haute.

L'année prochaine, des pièges à phéromones et des nids à mésanges viendront compléter ce traitement.

Le gros chêne

À titre expérimental, trois nichoirs à mésanges, seul prédateur avéré de la chenille urticante, ont été installés par les services techniques au gros chêne



Travaux de sécurisation RD157

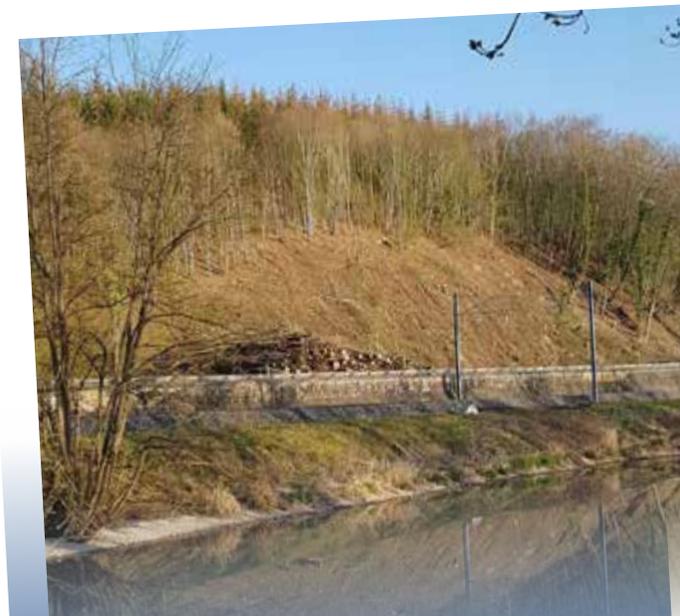
La dernière tranche des travaux d'abattage d'arbres située en bordure de la RD 157 entre Nomexy et Igney a été réalisée par l'entreprise « Environnement Plus » durant le premier confinement



Une première opération d'élagage d'urgence avait été réalisée en février 2019, suite à de fréquentes chutes d'arbres causant plusieurs accidents routiers.

Durant les 15 jours de travaux, la RD 157 a été totalement fermée à la circulation. Le fait d'avoir agi durant le confinement a limité la gêne pour les automobilistes et pour les usagers du rail.

Cette ultime opération d'un montant de 75 000 € a été soutenue à hauteur de 9 000 € par le Conseil Départemental.



Cadre de Vie

Travaux Voirie



Travaux de réparation cour d'école Muller

Lors d'un Conseil d'École, il avait été signalé quelques dégradations de surface dans la cour d'École du Groupe MULLER. Des regards d'assainissement proéminents, mais aussi quelques flaques d'eau situées juste devant l'entrée de la cantine/garderie, pouvaient entraîner des chutes. Des plaques de glace ont été constatées en hiver.



Compte tenu du danger potentiel pour les enfants, la municipalité a donc commandé quelques petits travaux de réfection qui ont été réalisés courant juillet et août 2020.

La phase de travaux n'ayant pu se dérouler pendant la période scolaire, il a fallu la mener pendant l'activité du Centre de Loisirs, tout en prenant toutes les précautions de sécurité.

Poubelles de rue

La pandémie actuelle engendre une prolifération de masques jetables qui jonchent nos trottoirs. Mais que veut dire jetable au sens du dictionnaire ? «Se dit d'un objet utilitaire, conçu pour une ou quelques utilisations et que l'on jette après usage».

Mais après relecture de cette définition, il n'est nullement mentionné qu'on doit jeter nos masques dans la rue.

Alors pour les plus «tête en l'air» qui oublieraient les règles de bonne conduite, la municipalité a pensé à eux... elle a ajouté quelques poubelles à travers la commune, alors n'hésitez pas à les utiliser.

Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous.



Travaux de création d'un parking et d'une nouvelle voie

La circulation et le stationnement sont parfois compliqués au carrefour rue du Haut du Camp et rue du Vignoble. Tout comme le stationnement et la circulation aux abords du nouveau bâtiment « Vosgelis » rue Haute.

Afin de remédier à tous ces problèmes, la municipalité a fait le choix de réduire l'espace vert (tout en maintenant quelques arbres) situé devant les garages communaux de la rue du Haut du Camp, pour créer huit places de stationnement ainsi qu'un nouveau bout de route d'une trentaine de mètres.

Cet aménagement permettra aux locataires du bâtiment de ressortir par la rue du Haut du Camp et ainsi éviter de remonter par une voie très étroite vers la rue Haute. Il est précisé que ce projet n'aurait pu voir le jour, sans la cession par « Vosgelis » d'une parcelle pour l'Euro symbolique.

Les travaux réalisés par l'entreprise TRB ont démarré le 17 Juillet et ont duré 3 semaines.

Désormais le stationnement est interdit autour du carrefour des rues précitées et un sens unique de circulation est mis en place.

Tous ces travaux d'un montant de 15 108 € TTC ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de Police auprès du Département.



Cadre de Vie - Travaux Voirie

Travaux d'enrobés rue Général de Gaulle

Dans le courant de l'été, la rue du Général de Gaulle a fait l'objet d'un lifting complet. En effet cette entrée de ville côté Châtel sur Moselle, ne donnait pas vraiment une belle image de notre commune. Lors du précédent mandat, il avait été décidé de reprendre l'ensemble des trottoirs de cette voie. C'est aujourd'hui chose faite.



Avant



Après

De plus, compte tenu que cette voie est départementale, le Conseil Départemental des Vosges a accompagné la Commune et a repris l'ensemble de la couche de roulement avec un nouvel enrobé. Quelques adaptations ont été apportées au projet d'origine, et notamment la réalisation d'espaces verts à l'approche de l'aire de jeux pour enfants. Certes, la circulation a été perturbée, mais maintenant tout est rentré dans l'ordre, pour le bonheur des piétons et des quelques 3 000 automobilistes

empruntant cet axe. À noter que ce chantier, d'une grande importance a nécessité le suivi par Patrick PROFIT du bureau d'étude Flux, sous la surveillance de Jean-Michel COMBEAU Adjoint en charge de la voirie.



PATA Gravillonnage

Le premier ennemi d'une chaussée, c'est l'eau. Avec le temps, mais également avec le trafic, les chaussées peuvent présenter des fissures.



En hiver, l'eau s'infiltré dans les fissures et avec le gel la chaussée casse et forme des nids de poules. Pour enrayer ce phénomène à moindre coût, il n'y a vraiment qu'une solution adaptée, c'est le gravillonnage.

La technique consiste à couler une émulsion de bitume chaud (mélange de bitume pur 65 % et d'eau) recouvert par des gravillons. Lorsque l'eau s'évapore, il ne reste que le bitume qui a donc coulé dans la fissure et l'a bouchée. La chaussée est de nouveau étanche et ce pour de nombreuses années. Le caillou déposé en excès volontairement, forme une mosaïque avec le passage des véhicules, et lorsque tout est bien en place, le balayage peut être réalisé.

Le désagrément est limité à 1 à 2 semaines, pour une préservation de la couche de roulement qui peut dépasser 20 ans.

Avec 15 % de la surface de voirie réalisé en 2020, on peut espérer entretenir 90 % du réseau communal sur le mandat 2020/2026.

Job d'été

Fabian
jeune étudiant de 17 ans
en bac Pro Électronique
au Lycée Pierre Mendès
France, a postulé
pour un job d'été à la
Commune de NOMEXY.

Il est donc venu renforcer les équipes communales déjà fortement sollicitées par le fleurissement, l'arrosage et l'amélioration du cadre de vie, notamment au Centre de Loisirs.

Vous avez pu le croiser pendant toutes les vacances scolaires dans les différents quartiers de la commune, y compris pour ceux les plus éloignés du centre bourg (Exemple la rue du 8 Mai 1945) où il a œuvré au bon entretien de la voirie communale. Papiers, plastiques, masques usagers, rien n'a résisté à l'aspiration du Gluton® (aspirateur électrique). Sans bruit, il est passé sur l'ensemble des rues de la Commune pour améliorer le bien-être de tous les administrés.

Son travail a été très apprécié, malgré qu'il soit finalement resté vain, puisque quelques individus indéliçats continuent de laisser derrière eux des déchets de tout type joncher les trottoirs.



Cadre de Vie

Travaux Voirie



Pose d'un miroir routier rue de l'Estrey (pont canal)

La société ASR spécialisée en signalisation routière vient de procéder à la pose d'un miroir routier à l'extrémité de la rue de l'Estrey au carrefour avec la rue du Général de Gaulle. Il va permettre d'améliorer quelque peu la visibilité à ce carrefour.



En effet le garde-corps du pont canal créé un masque visuel lorsqu'un usager est en attente au Stop et la perception des véhicules provenant de Châtel est parfois difficile.

Ce nouvel équipement doit donc apporter un complément de sécurité pour tous, véhicules légers comme deux roues.

Longtemps resté dans les cartons, ce projet a été validé le 11 septembre dernier par la commission participative voirie et réseaux.

D'autres petites améliorations en matière de signalisation et de voirie sont à venir.

Poste de refoulement rue de l'Église

Initiés par le SIARN (Syndicat d'Assainissement de la Région de Nomexy) des travaux d'assainissement ont été entrepris par la société STPI, elle-même mandatée par la CAE (qui a repris la compétence assainissement au 01/01/2019).

Situés au carrefour des rues Sœur Sidonie et de l'Église, ces travaux ont consisté à poser un poste de refoulement des eaux usées sur la conduite principale de la rue de l'Église, pour renvoyer les effluents vers la rue Sœur Sidonie et la STEP (Station d'épuration) située derrière le Centre Culturel « Paul Perrin ».

La faible pente du réseau principal ne facilitait pas le bon écoulement des eaux usées, c'est pourquoi le choix technique du poste de refoulement a été retenu. En complément de ces travaux, un déversoir d'orage a été réalisé sous la rue de l'Église sur le réseau existant, pour dévier par temps sec les eaux usées vers le poste de refoulement, et par temps pluvieux vers l'ancien réseau.

À ce jour, une trappe de visite reste visible sur le trottoir et l'accès aux véhicules y est strictement interdit. Un aménagement floral a complété le dispositif pour garantir la pérennité de la trappe de visite.

La place de stationnement PMR a dû être supprimée pour permettre les visites techniques de vérification du bon fonctionnement du dispositif.



Travaux d'enrobés ruelle des Écoles

Sollicitée à plusieurs reprises par les parents d'élèves, la précédente municipalité avait émis le souhait de refaire la couche de roulement de la ruelle des Écoles (ancienne dénomination : rue de la Barre prolongée). Plusieurs devis ont été établis, et le choix s'est finalement porté sur l'entreprise TRB de Saint Nabord. Un nouvel enrobé a donc été réalisé courant Avril pour le plus grand bonheur des parents et surtout pour un meilleur confort pour les poussettes. A l'arrière de l'ancienne « Sécu », une grille avec un puit perdu a également été ajoutée, car de l'eau stagnait régulièrement sur la chaussée.



Cadre de Vie - Travaux Voirie



Travaux rue d'Aubiey

Dans le cadre du programme de réfection des canalisations d'eau potable, la rue d'Aubiey a également fait l'objet d'un petit chantier de remplacement de la conduite d'alimentation.

Cette rue qui n'est pas très large a nécessité de reprendre quelques m² en enrobés, afin de la calibrer sur toute la longueur à 4 m. Elle fera l'objet d'une réflexion par la commission « Voirie » sur un éventuel entretien des accotements et du fossé. La faible densité d'habitants ne doit pas être un frein à l'entretien de la voirie.

Travaux rue de l'Avière

Tout comme la rue d'Aubiey, la rue de l'Avière a fait l'objet d'un remplacement de la conduite d'eau. L'intervention qui n'a pas duré bien longtemps, a toutefois empêché les riverains de rentrer chez eux durant certaines phases de travaux, mais les a également obligés à sortir leurs poubelles dans la Rue du Moulin. Il est à noter que quelques petites finitions du muret longeant les jardins ont été réalisés par les services techniques.



Travaux rénovation de canalisation alimentation eau potable rue Division Leclerc

D'importants travaux de rénovation d'une canalisation d'alimentation en eau potable ont été réalisés dans le courant de l'été, dans la rue Division Leclerc.

Ce gros chantier a nécessité la mise en place d'un alternat de circulation par l'entreprise Péduzzi en charge des travaux et a perturbé pendant plusieurs semaines la circulation des riverains, mais aussi celle du transit local.

Toutefois ces travaux se sont déroulés sans encombre, mis à part deux fuites début septembre, qui n'ont fait que confirmer la nécessité de remplacer cette vieille conduite âgée d'environ 60 ans.

Le chantier s'est déroulé en deux phases :

- La première entre le croisement de la rue Pasteur près du surpresseur, en direction de Frizon sur la rive droite de la chaussée, pour rejoindre à l'amont, la rue des AFN.
- La deuxième, depuis le giratoire de la 2^e DB jusqu'au surpresseur.

La municipalité a profité de ce chantier initié par le SIERN (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Nomexy) et mené par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (compétence eau transférée au 01/01/2020) pour remplacer deux poteaux d'incendie jugés vétustes.



Cadre de Vie

Travaux Voirie



Le stationnement en plein cœur de ville est souvent problématique. Les activités commerciales nécessitent parfois des arrêts momentanés, comme l'achat d'une baguette, du journal, voire le retrait d'argent. Face au bar du marché, la possibilité de se garer dans le sens Vincey vers Igney n'était jusqu'alors pas possible, et encore moins autorisé sur le trottoir. Afin d'améliorer cette situation, la municipalité a souhaité créer deux places en bordure de la Place du marché.

Ces places seront par la suite limitées à 10 minutes, afin de ne permettre qu'un stationnement lié aux seules activités des commerces.

Souhaitons que cet aménagement puisse apporter satisfaction au plus grand nombre



Nous avons le plaisir de vous présenter, deux nouvelles recrues au service de la commune, puisqu'elles sont au service des habitants pour renforcer la perception du passage piéton situé rue Division Leclerc.

Il s'agit de petites figurines métalliques qui viennent donc améliorer la visibilité du passage piéton et sans aucun doute augmenter la sécurité visuelle de celui-ci, tout en rappelant à l'utilisateur de la route qu'il peut être amené à croiser des piétons dans le secteur.

Ces figurines françaises, fabriquées en Haute Saône, se nomment Piéto®, vous pouvez consulter le site du fabricant sur <https://www.pieto.eu/>

Elles se développent aussi bien dans le milieu très urbain comme dans les plus petites agglomérations. Si l'expérience est positive, elle pourrait être proposée sur d'autres passages stratégiques en terme de fréquentation.

Automobiliste levez le pied, pensez à nos enfants !

Communication - Actions de communication

Éco-Bus

L'éco-bus, véritable appartement pédagogique s'est arrêté à Nomexy en début d'année.

Ce bus, créé à l'initiative de l'association ACSCH (Association de Coordination et de Soutien aux Collectifs d'Habitants), est financé par les Conseils Départementaux des Vosges, Moselle et Meurthe et Moselle ainsi qu'EDF.

Appartement pédagogique, ce bus permet de sensibiliser les habitants aux gestes quotidiens permettant de limiter la consommation d'énergie.

Pour réduire le montant de ses factures d'eau et d'électricité, il suffit par exemple de fermer le robinet quand on se savonne, prendre un sablier quand on est sous la douche, bien choisir ses ampoules et appareils ménagers ou de récupérer l'eau.



Commissions participatives

Pour permettre la prise en compte de l'avis des habitants dans la gestion de la Commune et de permettre à chacun de s'exprimer et de participer aux décisions, certaines commissions municipales sont ouvertes aux habitants.

Des réunions ont déjà eu lieu cette année dans le cadre de l'enfance, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale, des travaux et de l'environnement ainsi que de l'aménagement de l'espace public, l'urbanisme et la voirie avec à chaque fois la participation de 3 à 4 habitants.

Celles-ci ont permis d'échanger sur les attentes de chacun et de déterminer des orientations pour les actions à venir, dans le respect des contraintes économiques et administratives de la collectivité.

Les personnes intéressées par ces échanges peuvent se faire connaître à l'accueil de la Mairie ou auprès de l'adjoint en charge de la commission qu'elles souhaitent intégrer.

Aide communautaire pour l'acquisition de vélo à assistance électrique



La Communauté d'Agglomération d'Epinal a été labellisée en 2015 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Dans ce domaine et dans le cadre de son Plan Climat et de la démarche Cit'Ergie, la Communauté d'Agglomération a décidé d'accorder une aide, sous forme de prime, aux

habitants de l'agglomération qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf dans la limite des crédits réservés à cet effet.

L'objectif de ce dispositif est d'inciter à remplacer un maximum les voitures dans les déplacements quotidiens des habitants, en palliant les difficultés liées à la topographie du territoire.

se faire connaître à l'accueil de la Mairie ou auprès de l'adjoint en charge de la commission qu'elles souhaitent intégrer.

Pour plus d'informations et conditions :

www.agglo-epinal.fr



Outils de communication

Dans un souci d'améliorer les modes de communication en direction des habitants, la commune s'est dotée d'un espace Facebook «Nomexy Demain» en complément du site Internet de la commune et du panneau lumineux d'information.

Régulièrement mis à jour, ces trois espaces accessibles à tous, vous permettent de trouver des informations sur la vie de la commune et sur les différentes manifestations à venir ou l'avancée des travaux en cours de réalisation.



Communication

Actions de communications



Manifestations locales en 2021

- 8 Janvier - Cérémonie des Vœux - **Centre Culturel**
- 24 Janvier - Goûter dansant anciens - **Centre Culturel**
- 6 Février - Don du sang - **Centre Culturel**
- 6 Février - Bal AS NOMEXY Football - **Salle des Fêtes**
- 21 Février - Carnaval Société des fêtes - **Salle des Fêtes**
- 24 Février - Amicale laïque après-midi de carnaval - **Maison des Associations**
- 20 Mars - Champs Golots - **Centre Socio-Sportif**
- 26 Mars - Spectacle de la Souris Verte - **Centre Culturel**
- 3 Avril - Chasse aux Œufs - **Centre Socio-Sportif**
- 18 Avril - Baby Bourse Association familiale - **Centre Culturel**
- 24 Avril - Chante à loisir soirée dansante - **Salle des Fêtes**
- 8 Mai - Commémoration patriotique - **Monument aux morts**
- 25 au 31 Mai - Concert chorale collège - **Centre Culturel**
- Juin / Juillet - Trophées des Sportifs - **Salle des fêtes**
- 5 et 6 juin - Fête à la rhubarbe - **Centre-ville et rues de NOMEXY**
- 12 Juin - Kermesse Amicale laïque - **Cour Groupe Muller**
- 29 Juin - Goûter Diététique Amicale Laïque
Cour Groupe Muller
- 2 Juillet - Don du Sang - **Centre Culturel**
- 13 Juillet - Retraite Flambeaux Amicale laïque - **Pâquis Châtel**
- 14 juillet - Fête des enfants - **Stade**
- 28 Juillet - Spectacle de danses Liouba Ukraine - **Centre Culturel**
- 4 et 5 Septembre - Fête patronale, vide grenier - **Centre-ville et rues de NOMEXY**
- En septembre - Libération de Châtel - **Châtel**
- 3 ou 10 Octobre - Repas des anciens - **Centre Culturel**
- 10 ou 17 Octobre - Loto Société des Fêtes - **Salle des Fêtes**
- 11 Novembre - Commémoration patriotique - **Monument aux Morts**
- 27 Novembre - Soirée Beaujolais Société des fêtes - **Salle des Fêtes**
- 4 Décembre - Cinéma des enfants - **Salle cinéma Châtel**
- 5 Décembre - Marché de St Nicolas - **Amicale écoles de Châtel - Centre Culturel**
- 31 Décembre - Réveillon Société des fêtes - **Salle des Fêtes**

Départ de Sylvain CHARROYER le 31 Décembre 2020



Entré à la Mairie de NOMEXY en tant qu'ouvrier professionnel de 1^{ère} Catégorie le 1^{er} Juin 1981., Sylvain CHARROYER a été embauché par Monsieur Jean MOROSI, puis a connu 5 autres maires, Michel LEMERCIER, Dominique MARCHAL, Colette MARCHAL, Raymond HABRANT et pour terminer sa carrière Martine BOULLIAT.

Père de 5 enfants : Laetitia 36 ans, Audrey 33 ans, Cyril 26 ans, Victor 22 ans et Margot 17 ans, il vit à présent, avec sa compagne « Simone » Rue de l'Estrey.

Après un court passage dans une société de charpentes métalliques, il a remplacé un agent des services techniques Monsieur Alain NOËL.

Tout au long de sa carrière, il s'est occupé plus spécialement de l'entretien de deux bâtiments communaux : le Stade du « 13^{ème} Bataillon » et le Centre Socio-Sportif et le Gymnase. La qualité du terrain de foot, appréciée par de nombreux clubs, atteste de l'engagement de Sylvain. Présent et disponible, Daniel STOTE, ancien adjoint, a souvent pu compter sur ses services même en dehors de son temps de travail.

Il a obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail en argent en 2011, puis en or en 2018, pour 35 années au service de la même collectivité.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite parsemée de boules de pétanque, de parties de pêche entre autres...

TOUT LE MONDE A DROIT AU CONFORT...



Des travaux en vue dans votre logement ?

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

Nombre de personnes composant le ménage	1	2	3	4	5	par personne supplémentaire
HABITER MIEUX	0 € à 19 030 €	0 € à 27 832 €	0 € à 33 470 €	0 € à 39 102 €	0 € à 44 757 €	5 638 €

Dernier revenu fiscal de référence du ménage

Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique GRATUIT !

Contactez l'ALEC à Golbey : 03 29 81 13 40 - dialecte@alec-epinal.com

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL agit pour vous

- ▶ CONSEILS
- ▶ ACCOMPAGNEMENT
- ▶ AIDES FINANCIÈRES



TERritoire à ENTRAIDE POSITIVE pour la CROISSANCE VERTE

La Communauté d'Agglomération d'Épinal

Eau et Assainissement

Depuis 2020, la communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement

- **Pour la commune de :**
Nomexy, les contacts utiles sont :
- **Contacts téléphoniques**
ASSAINISSEMENT : 0 969 323 554
EAU : 0 969 323 554
Ces lignes sont accessibles du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 avec un renvoi vers une astreinte pour les urgences.
- **Pour les contacts physiques**
Un accueil physique sur les sites des centres techniques de Hadol (80 rue du stade) et Les Forges (3 allée du Val d'Avière)

Vous voulez en savoir plus, connectez-vous à la plateforme #LaBelleImage.Eco

Développement économique

La Communauté d'agglomération d'Épinal, avec la région Grand Est, est compétente en matière de développement économique. A ce titre, elle accompagne les entreprises dans leurs projets en mettant en œuvre un dispositif d'aides aux entreprises dont les dispositifs mis en place dans le cadre du plan de relance.



Afin de vous renseigner sur les aides mobilisables par la Communauté d'Agglomération mais aussi celles pouvant être sollicitées auprès d'autres collectivités (Etat, Région, etc...), un guichet unique d'accueil a été installé avec une équipe à votre disposition, en fonction de votre besoin (recherche de terrain ou de bâtiments, projet immobilier, achat de matériel de production, instruction des dossiers d'aides, etc..).

VOTRE CONTACT
Emmanuel Brandenburger,
directeur du développement économique
06 46 19 93 98
emmanuel.brandenburger@agglo-epinal.fr

PASS COMMUNAUTAIRE



→ où l'utiliser

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

- Patinoire - Épinal
- Piscine Germain Creuse - Golbey
- Piscine Iris - Épinal
- Piscine Olympique Roger Goujon - Épinal
- Piscine Léderlin - Capavenir Vosges / Thaon-les-Vosges
- Base de Loisirs - La Chapelle-aux-Bois
- Bassin d'été - Charmes
- Bibliothèque multimédia intercommunale - Épinal
- Relais bmi - Golbey
- Médiathèque - Capavenir Vosges / Thaon-lès-Vosges
- Médiathèque - Deyvillers
- Studios de répétitions à La Souris Verte - Épinal et Capavenir Vosges (Thaon-les-Vosges)
- Conservatoire Gautier-d'Épinal - Épinal
- École Intercommunale de Musique - Capavenir Vosges / Thaon-les-Vosges

Cette carte est **gratuite**, elle permet de bénéficier de **tarifs préférentiels** sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et de la Ville d'Épinal.

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

- Golf
- SpinaParc
- Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
- Stages sportifs, culturels et multimédia
pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)
- Mercre'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la **Communauté d'Agglomération Épinal**.

Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

→ COMMENT L'OBTENIR

Il faut s'adresser à sa mairie (de résidence).

PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans
- Taxe d'habitation ou taxe foncière (**de la résidence principale en cours de validité**)
Si vous êtes nouvel arrivant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation
- Carte d'étudiant pour les étudiants de moins de 25 ans

Retrouvez toutes les infos
sur www.agglo-epinal.fr

Histoire d'un si petit virus

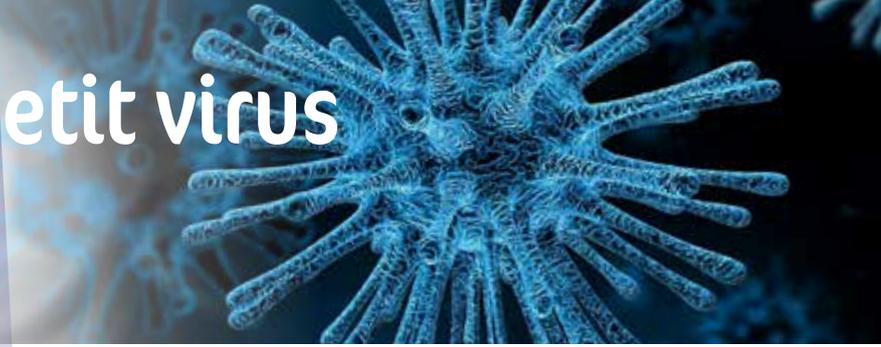
Le début probable de l'épidémie se situe entre août et novembre 2019.

Au 1^{er} janvier 2020 les autorités chinoises ferment le plus gros marché de la ville de Wuhan, marché d'où serait partie l'épidémie de Covid 19.

À compter de cette date les événements vont s'enchaîner :

- **14 Janvier 2020** : le Ministère de la Santé français alerte les agences régionales de santé,
- **21 Janvier** : en France, la Ministre de la Santé exprime que « le risque d'introduction en France est faible mais ne peut être exclu », « notre système de santé est bien préparé, professionnels et établissements de santé ont été informés »,
- **24 janvier** : 3 cas de COVID sont identifiés en France,
- **30 janvier** : l'Organisation Mondiale de la Santé décide de déclarer l'urgence de santé publique de portée internationale,
- **14 février** : premiers décès en France liés au COVID 19,
- **21 février** : premières mesures de confinement en Italie,
- **22 février** : ouverture du salon de l'agriculture à Paris qui accueillera jusqu'au 1er Mars 483 000 visiteurs et 1 050 exposants, seul le dernier jour sera annulé,
- **27 février** : Olivier VERAN déclare à propos de la pénurie de masques de test et de gel « nous sommes depuis des semaines dans l'anticipation nous avons et nous garderons un temps d'avance »,
- **29 février** : le stade 2 est déclenché alors que 100 personnes sont atteintes du virus,
- **2 mars** : le nombre total de cas confirmé s'élève à 191. L'Italie compte 3100 cas d'infection et décide de la fermeture des écoles,
- **3 mars** : plus de 215 cas sont identifiés en France,
- **4 mars** : les pharmacies reçoivent l'autorisation de fabriquer du gel hydroalcoolique, les alertes de pénurie avaient été lancées dès le début février,
- **9 mars** : extension du confinement à toute l'Italie au total 9 172 cas, 463 morts avec fermeture des commerces non essentiels. En France les rassemblements de plus de 1 000 personnes sont interdits,
- **11 mars** : le Ministre de la Santé annonce que dorénavant toutes les visites aux EHPAD sont interdites,
- **12 mars** : le cap des 1 000 morts est franchi sur l'ensemble de l'Italie,
- **12 mars** : Emmanuel MACRON parle de la plus grave crise sanitaire depuis un siècle, il décrète la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et universités. Un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel est annoncé et les salariés sont encouragés à pratiquer le télétravail,
- **15 mars** : premier tour des élections municipales. 21 millions d'électeurs se déplacent pour participer au vote, des mesures sanitaires sont mises en place dans les bureaux de vote. 5 423 cas confirmés dont 400 graves ainsi que 127 décès. Fermeture effective de tous les lieux publics non indispensables à la vie du pays à la suite de l'annonce du Premier ministre faite la veille,
- **16 mars** : 6 633 cas confirmés en France ainsi que 148 décès. À 20h, le Président de la République prononce une allocution retransmise en direct par les chaînes de télévision et les radios nationales insistant à plusieurs reprises sur le fait que la France est en guerre contre la Covid 19. Il annonce la mise en place de nouvelles dispositions entrant en vigueur le lendemain à midi pour une durée minimale de 15 jours. Tous les déplacements sont réduits au strict nécessaire, les réunions familiales où amicales ne seront plus permises et chaque infraction à cette nouvelle règle sera sanctionnée. Les frontières de l'espace Schengen seront fermées, les voyages entre pays non européens de l'Union européenne seront suspendus, le second tour des élections municipales est reporté. Toutes les réformes en cours sont elle aussi suspendues y compris la réforme des retraites. Une nouvelle politique de préservation des masques est instaurée. Ceux-ci sont désormais réservés en priorité aux hôpitaux et médecins, le service minimum de garde pour les enfants de soignants est mis en place, les taxis et les hôtels seront mobilisés pour le personnel des hôpitaux,
- **17 mars** : à 12 heures entrée en vigueur du confinement en France, annoncé la veille lors d'une intervention du Président de la République.

Histoire d'un si petit virus



La crise Covid et la vie municipale - Le confinement

Au lendemain des élections municipales du 15 mars 2020, les annonces du 17 mars 2020, plaçant la France en confinement n'ont pas permis l'installation de la nouvelle municipalité.

A ce stade le conseil municipal sortant était reconduit jusqu'à ce que soit autorisée l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints.

Dans le même temps par lettre adressée au préfet le maire Raymond HABRANT et le premier adjoint Daniel GROSJEAN démissionnaient de leurs fonctions au regard des risques sanitaires liés à leur âge, tout en conservant leur rôle de conseillers municipaux.

De fait, Martine BOULLIAT en sa qualité de 2^{ème} adjointe se retrouvait en première ligne pour gérer cette situation au combien inédite, soutenue par les conseillers municipaux sortants et les nouveaux élus en leur qualité de citoyens bénévoles.

Et nous voilà donc au 17 mars 12 h, la France est confinée, les écoles, collèges, lycées ferment, les Français regagnent leur domicile et sont tenus d'y rester.

Tous les déplacements sont réduits au strict nécessaire, les réunions familiales ou amicales ne sont plus permises. Chaque infraction à cette nouvelle règle sera sanctionnée, les frontières de l'espace Schengen sont fermées.

Les magasins et entreprises « non essentiels à la vie de la nation » sont fermés.

Une attestation de déplacement dérogatoire de sortie doit être présentée pour justifier la nécessité du déplacement.

La vie s'organise au regard de ces nouvelles contraintes et ce sera pour bon nombre de parents une période plus ou moins compliquée.

Entre travail à la maison, école et devoirs à la maison, garderie et gestion du quotidien...

Le directeur du groupe scolaire de NOMEXY, M. David MARTIN assure le lien avec les parents d'élèves et les enseignants et tous s'organisent pour continuer leurs missions à distance : « c'est l'école à la maison ».

La commune de NOMEXY est dans un premier temps retenue commune de référence pour l'accueil des enfants des personnels soignants, mais au regard du faible nombre d'enfants accueillis et en accord avec

l'Education Nationale, les enfants sont redirigés vers l'école de Gohypré de Thaon les Vosges.

Consciente des difficultés d'organiser l'accueil périscolaire 7 jours sur 7, la municipalité sollicite le personnel des écoles pour prêter main forte aux équipes de Gohypré.

Marie-Luce SIMON et Isabelle TORLOTIN se portent volontaires et assureront l'accueil des enfants à l'école de Gohypré les jeudis et vendredis.

Après la fermeture des écoles, des salles d'activité, des équipements sportifs, du cimetière, du marché, des aires de jeux et de l'accueil physique en Mairie des mesures sont prises pour s'adapter à la crise sanitaire.

Le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) est activé. Il permet de garantir le maintien des missions indispensables auprès des habitants :

- Le personnel administratif de la commune assure à tour de rôle une permanence téléphonique en mairie en alternance avec le télétravail. Des attestations de sortie vierges sont mises à disposition des habitants à l'extérieur de la mairie.
- Le personnel affecté aux écoles et à l'accueil périscolaire effectue la désinfection des locaux vides ou occupés (Mairie, bureau de police, écoles, locaux sportifs ...)
- La police municipale veille à la sécurité et au respect des règles propres à limiter la propagation du virus.
- Le personnel technique assure le nettoyage des rues dans ses missions de salubrité et poursuit ses missions dans le respect des gestes barrières. A cet effet, les horaires sont adaptés pour travailler par équipe de deux au maximum sur des créneaux horaires alternés (de 6 h à 13 h et de 13 h à 20 h)

Un service de soutien aux personnes isolées et aux personnes âgées est mis en place, sur 280 personnes informées par courrier une quarantaine de personnes adhèrent à ce dispositif assuré par la police municipale et le CCAS.

Un service d'aide pour les courses est mis en place par Sylviane LAVALLEE, adjointe aux affaires sociales, Isabelle LORENTZ et André SAUVEGET. Les demandes seront limitées car une solidarité entre voisins s'est naturellement mise en place.

Histoire d'un si petit virus

Une cellule de crise « Covid », composée d'élus volontaires est créée. Elle se réunit chaque lundi afin de faire le point sur l'évolution de la situation et d'informer ses membres des nouvelles directives de l'Etat, des mesures mises en place et des actions à mettre en œuvre.

Les masques

Devant l'absence de masques de protection disponibles à l'achat, des kits de fabrication sont mis à disposition des volontaires comme notamment les clubs de couturières.

L'entreprise INNOTHERA disposant de l'équipement nécessaire à leur fabrication en produira environ 20 000 par semaine.

Généreusement, elle en fournira gratuitement deux fois à la commune. Ces masques anti -émission, lavables et réutilisables, seront pour la plupart redistribués à l'hôpital de Châtel sur Moselle, à l'ADMR, au foyer de la Traversière ainsi qu'à différentes associations qui à ce moment-là en manquaient cruellement.

L'autre partie sera remise aux personnes âgées, par portage à domicile.

Le Samedi 9 Mai 2020, sous le préau de l'école primaire une distribution gratuite de masques en tissu lavables et réutilisables à l'ensemble des habitants de la commune est organisée (masques fournis par la CAE mais dont le coût est intégralement pris en charge par le département des Vosges).

Le déconfinement

A l'annonce du déconfinement, une réunion s'est tenue en mairie le 6 mai à laquelle participaient élus, directeur de l'école, enseignants, parents d'élèves et personnel communal afin de définir les modalités de retour en classe des élèves, tout en se référant au protocole sanitaire de l'Education Nationale, document de plus de 50 pages.



L'ouverture ou non des écoles à compter du 11 Mai et le retour en classe des élèves, appartenait à la seule décision du Maire.

La volonté de l'ensemble des élus de la municipalité en place était de faire le maximum pour voir revenir les enfants à l'école.

Il fut donc décidé que l'école rouvrirait. Une pré ouverture eut lieu le 11 mai pour les enseignants afin de préparer l'accueil des élèves.

Ce fut une rentrée des classes très particulière puisque seules les grandes sections de maternelles, CP, CM1 et CM2 reprirent le chemin de l'école, par groupes composés pour moitié des effectifs et uniquement sur la base du volontariat.

Pour faciliter la reprise du travail par les parents, la cantine scolaire a repris du service, à la Salle des Fêtes « Auguste ALBERT » afin de respecter les distances physiques imposées par les règles sanitaires et dans un premier temps sur la base de repas froids.

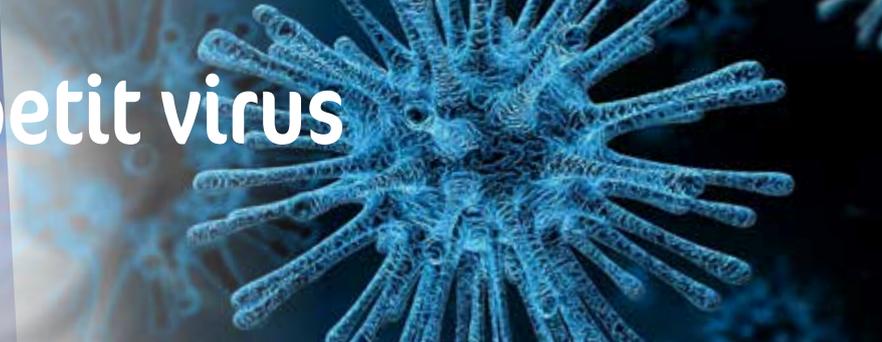
La garderie périscolaire ouvre également et l'accueil des enfants se fait le matin dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

La mairie rouvre ses portes dès le 11 mai, dans le respect des exigences sanitaires pour la protection des habitants et des agents municipaux.

La mise en place de moyens supplémentaires a été nécessaire afin d'assurer la désinfection des locaux : classes, sanitaires, cantine, garderie, matériels pédagogiques, mairie, avant et après chaque occupation.



Histoire d'un si petit virus



Un été pas comme les autres

Si tout semblait redevenu normal, avec la fin des restrictions de déplacements et la reprise de la plupart des activités, le respect des consignes sanitaires (port du masque, distanciation physique, limitation du nombre de participants) restent obligatoire.

Ces mesures nous ont obligés à annuler la majorité des manifestations publiques habituelles : cérémonies patriotiques, fête de la rhubarbe, fête de la musique...

Des adaptations ont du être trouvées pour permettre à certaines associations d'accueillir du public. Beaucoup ont préféré d'ailleurs attendre la rentrée pour éviter tout risque de contamination.

Les animatrices du centre de loisirs ont adapté leur programme pour permettre d'accueillir le plus grand nombre possible d'enfants dans les meilleures conditions de sécurité.

Mais le virus était toujours présent et déjà il fallait prévoir l'organisation de la rentrée de septembre ...

Le retour à la vie normale a été de courte durée, la deuxième vague a touché l'ensemble du pays obligeant le retour à un confinement « allégé » à compter du 30 Octobre 2020 ...

École à la maison

(retour d'expérience d'une famille Nomexéenne)

À partir du 17 mars 2020 et ce jusqu'au 11 mai 2020, étant donné la crise sanitaire, nous, parents, devons devenir professeur à la maison.

La première semaine ce fût drôle, nous avons sorti le tableau blanc et jouions à tour de rôle le maître ou maîtresse d'école.

Mais par la suite, il a fallu combiner vie professionnelle en télétravail et organisation des devoirs à faire. Ce n'était plus drôle ! Les enfants se lassent vite devant des cahiers, ordinateurs et crayons de couleurs, alors qu'ils ont juste à portée de main leurs consoles de jeux et télévision...



Après l'annonce du retour en classe, le 11 mai, nous ne souhaitons pas remettre notre enfant à l'école, sans connaître exactement comment les gestes barrières seraient respectés, si notre enfant apprendrait aussi bien qu'à la maison, mais surtout, étant dans une famille à risque, je ne souhaitais pas qu'il nous ramène le virus en étant porteur sain.

Un professeur a continué de s'occuper des élèves encore confinés en faisant des réunions en visioconférence, ou en leur téléphonant, pour parler de leurs devoirs rendus par mails.

Puis le 4 juin, après discussion avec le directeur, connaissant depuis 1 mois les nouveaux automatismes, nous avons remis notre enfant à l'école pour son plus grand bonheur !

Budget 2020

Chaque année, avant le 15 avril, les élus doivent voter le budget primitif de la commune. Ce document fixe le cadre des dépenses et des recettes qui seront réalisées au cours de l'année.

Ce budget est composé de deux éléments :

- Le budget de fonctionnement concernant les dépenses courantes de la commune et leurs différents financements.
- Le budget d'investissements qui concerne les opérations représentant une dépense plus importante et dont la réalisation n'est pas appelée à être renouvelée l'année suivante. Il peut s'agir de travaux, d'acquisition de gros matériel ou d'équipements. Le financement est assuré par les économies faites par la commune, l'attribution de subvention ou par l'emprunt.

Le budget doit être équilibré c'est-à-dire que le total des montants inscrits en dépenses est équivalent au montant total des recettes.

Au cours de l'année chaque facture correspondant à une dépense prévue ainsi que l'encaissement des recettes sont enregistrées et viennent constituer le compte administratif qui sera lui aussi soumis à l'approbation des élus au début de l'année suivante.

L'écart entre les recettes et les dépenses en fin d'exercice budgétaire, correspond à un déficit ou à un bénéfice qui viendra alimenter les capacités de la commune à réaliser de nouveaux investissements.

Le budget de fonctionnement 2020

La maîtrise des dépenses participe à l'équilibre du budget. Cette année encore, un accent a été mis pour contenir les dépenses de fonctionnement en vue de réaliser les investissements nécessaires au développement de la commune.

Dépenses de fonctionnement	Montants
Charges à caractère général	612 750 €
Personnel	827 800 €
Atténuations de produits	95 198 €
Autres charges de gestion courantes	115 465 €
Charges financières	4 300 €
Charges exceptionnelles	12 800 €
Dépenses imprévues	13 616 €
Total des charges réelles	1 681 929 €
Opération d'ordre	30 329 €
Virement à la section d'investissement	622 674 €
Total dépenses	2 334 932 €

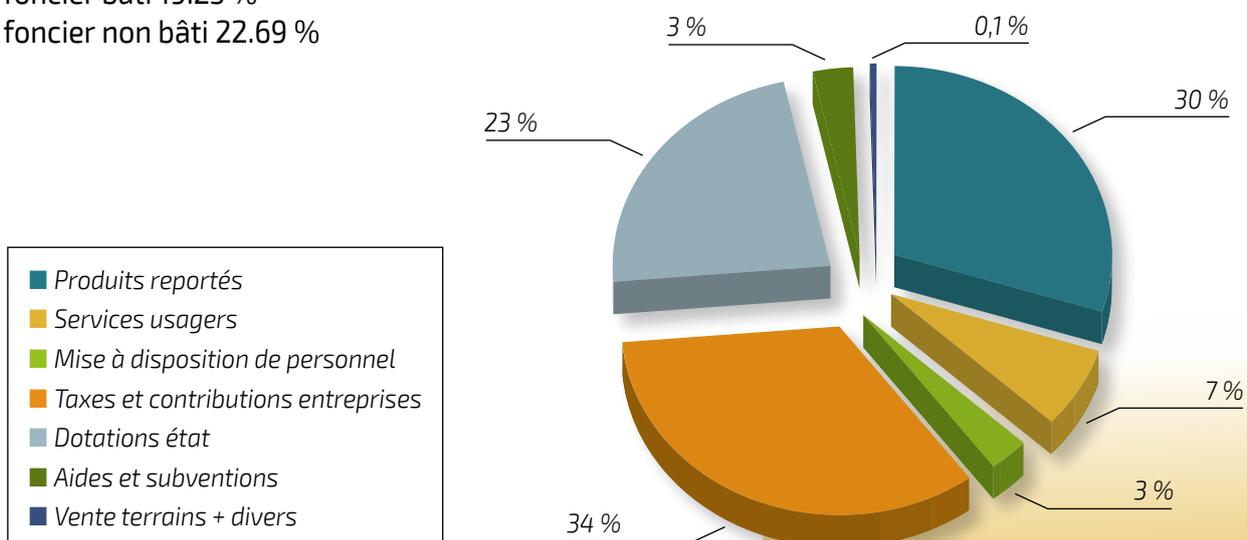
Recettes de Fonctionnement	Montants
Atténuation de charges	45 000 €
Produits et services	107 625 €
Impôts et taxes	782 192 €
Dotations et participations	583 272 €
Autres produits	82 500 €
Produits financiers	5 €
Produits exceptionnels	10 000 €
Total Produits réels	1 610 594 €
Opération d'ordre	40 000 €
Excédant reporté	684 338 €
Total Produits de Fonctionnement	2 334 932 €

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes sont composées pour un bon tiers par la fiscalité locale et un quart par les dotations de l'état.

La commune a décidé de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2019

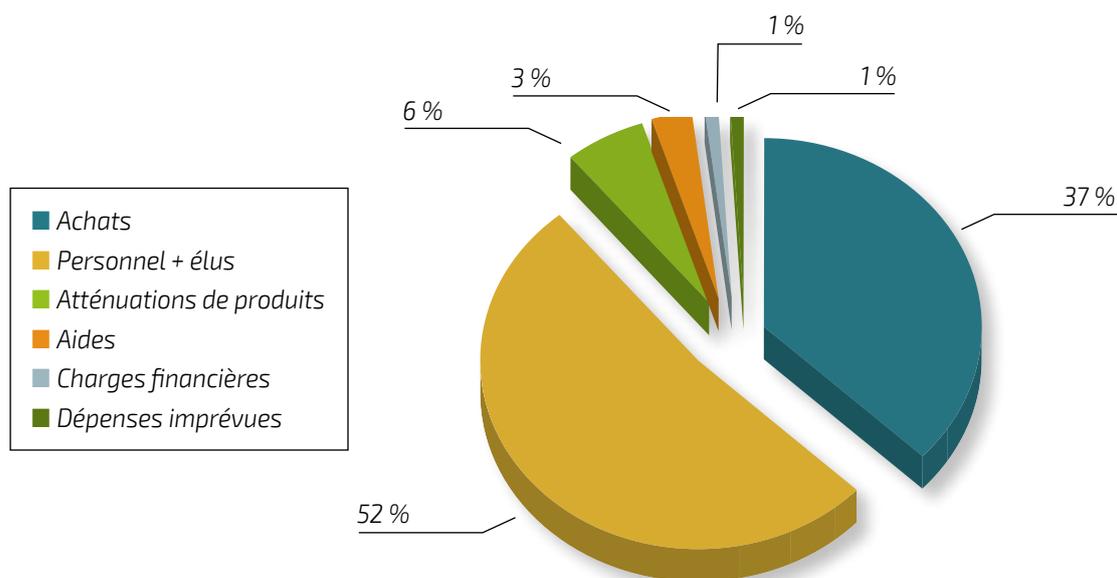
- Taxe foncier bâti 19.25 %
- Taxe foncier non bâti 22.69 %



Budget 2020

Les charges de fonctionnement :

- Le poste le plus important correspond aux charges de personnels avec plus de la moitié des dépenses. Il permet à la commune d'effectuer les travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts, d'assurer la prise en charge des enfants à l'école et à l'accueil de loisirs et de réaliser les tâches administratives.
- Le deuxième poste correspond aux achats avec notamment les frais de fourniture d'énergie, les frais liés aux repas et les matériaux nécessaires aux services techniques. Cette année, une part significative des achats a été consacrée à la sécurisation de la RD 157 pour un montant de 85 830.00 €.



Cette année, la commune a prévu de consacrer 622.000 € de son budget de fonctionnement à des dépenses d'investissement.

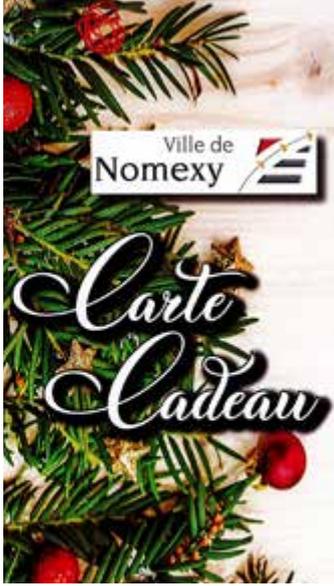
Le budget d'investissements 2020

Dépenses d'investissement	Montants
Déficit d'investissement reporté	96 842 €
Emprunt	68 432 €
Subvention d'équipement versées	98 521 €
Immobilisations incorporelles	9 252 €
Immobilisations corporelles	263 586 €
Immobilisations en cours	820 032 €
Dépenses imprévues	14 470 €
Total dépenses réelles	1 371 136 €
Opération d'ordre	40 000 €
Total dépenses	1 411 135 €

Recettes d'investissement	Montants
Cession de bien	35 000 €
Dotations fonds divers et réserves	242 722 €
Subventions d'investissement	468 500 €
Créances	11 910 €
Total produits réels	758 132 €
Opérations d'ordre et virement de la section de fonctionnement	653 003 €
Total produits	1 411 135 €

Les investissements portent sur plusieurs programmes à savoir :

- Aménagement de voirie (aménagement des trottoirs rue du Général de Gaulle, des voies : ruelle de l'Ecole, allée des Zières, d'un parking rue Haute...)
- Remplacement de conduites d'eau rue d'Aubiey, rue de l'Avière et rue Division Leclerc
- Rénovation thermique des groupes scolaires
- Acquisitions foncières en vue de créer un écoquartier.



Solidarité

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Historiquement créés pour soutenir les plus démunis, les Centres Communaux d'Actions Sociales ont évolué depuis leur création à la fin XVIII^{ème} siècle avec des missions de lien social.

La mission sociale reste prépondérante puisqu'elle représente à elle seule 60 % de la dépense Cette année elle se situera autour de 90 % puis que les élus ont exceptionnellement augmenté les bons de Noël

Les membres du CCAS élus et bénévoles agissent aussi pour animer des moments de convivialité.

Plusieurs actions s'adressent aux seniors notamment

- Des bons de Noël d'une valeur de 15€ pour les habitants de la commune âgés de 70 ans et + soit 382 bénéficiaires (exceptionnellement portés à 30 € cette année)
- Une aide à la téléassistance de 144 €/an destinée habitants non imposables de 80 ans et +
- Trois temps fort d'animation. Chaque année, les aînés sont invités à participer au carnaval, au repas des anciens et au goûter de Noël. Cette année, en raison de la crise sanitaire, seul le carnaval a été organisé.

D'autres soutiens sont liés aux vacances

- Une aide à destination des personnes souffrant de handicap pour partir dans des centres de vacances adaptés dans la limite 700 € par vacancier et par an.
- Une aide à destination des enfants partant en centre de vacances de 4€ par jour (aide liée aux conditions de ressources).

Enfin des aides pour pallier des difficultés financières

- Aide énergie : L'aide est tout d'abord apportée d'un point de vue humain. L'adjointe en charge des affaires sociales va se rapprocher de tous les interlocuteurs susceptibles d'apporter une aide sous la forme d'un étalement de la dette ou une aide financière directe (assistantes sociales, cellules sociales des fournisseurs d'énergie...). En fonction des autres aides mobilisées, le CCAS pourra également proposer des aides directes ou des aides remboursables.
- Aides ponctuelles : Des aides alimentaires ponctuelles peuvent être apportées à des personnes rencontrant des difficultés pour acquérir des biens de première nécessité.

À noter qu'un partenariat a été conclu entre le CCAS et le Conseil Départemental des Vosges par le biais du Fond Social Logement. Ce fond, d'un montant de 6 500 €, est alloué chaque année en direction d'une trentaine de familles, (1/3 des aides sous forme de prêt et 2/3 sous la forme d'aides non remboursables).

Les dépenses moyennes du CCAS sont de l'ordre de 20 000 € par an



Solidarité Associations

De nombreuses associations sont présentes sur la commune et facilitent l'accès à la culture et aux activités sportives du plus grand nombre.

L'investissement des bénévoles au sein de ces associations vient favoriser le développement des liens sociaux et participe à l'animation de la vie locale.

Pour maintenir et soutenir ce tissu associatif, la commune leur apporte un concours financier avec un montant global de subvention de 23 000 €, la mise à disposition de locaux (gymnase, stade, salle des fêtes, maison des associations...) et de personnels affectés à l'entretien des équipements.

Une Rose Un Espoir

Le 23 octobre 2020, s'est tenue l'assemblée générale de l'association "Une Rose Un espoir" vallée de la moyenne Moselle dans la salle des associations à NOMEXY.

Cette année particulière, la manifestation programmée le week-end du 25/26 avril 2020 a été annulée. De ce fait, les chèques alloués par les différents sponsors n'ont pas été encaissés et seront remis prochainement aux généreux donateurs.

Un nouveau bureau a été élu :

M. Pierre LEROY, président : 06 21 12 66 81

M. Sébastien BRIENNE, vice-président

M. Hugo MATYSIAK, trésorier

M^{me} Lise CLAUDON, secrétaire

secretaireuneroseunespoirvmm@orange.fr

Un changement des statuts de l'association a été effectué et l'intercommunalité NOMEXY/CHÂTEL SUR MOSELLE a été adoptée.

L'association est à la recherche de personnes souhaitant s'investir de quelque manière que ce soit. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, motards ou non, il est toujours possible de nous aider sachant que la cause est belle et mérite d'être soutenue. (Aucune cotisation n'est demandée pour devenir membre de l'association).

Il est à souligner que l'édition 2019 a permis de remettre un chèque de 8 500€ à la ligue contre le cancer aux fins de financer les soins de la socio esthéticienne qui travaille à l'hôpital d'Épinal.

À savoir que l'argent récolté est systématiquement utilisé dans le département des Vosges.

Plus d'informations sur <https://www.uneroseunespoir.com/action-rose-espoir/week-end-avril/>



Remise du chèque 2019 avec quelques bénévoles

Dynamic Gym

Comme souvent préconisé par les médecins, l'Association Dynamic Gym permet à tous de pratiquer une gymnastique efficace qui peut être adaptée aux pathologies des personnes.

Un cours par semaine est proposé, le mardi de 14h30 à 15h30 au gymnase de NOMEXY avec les mesures sanitaires qui s'imposent.

Le cours est dirigé par une nouvelle coach sportive, Caroline MOINE qui succède à Claire avec une pratique similaire. Après avoir passé 7 ans avec nous, Claire a fait valoir ses droits à la retraite, elle laissera un bon souvenir à chaque adhérent !

Contact : 06 31 43 03 10 - annemarie.ferrazzini@hotmail.fr

Solidarité - Associations

Action Covid de l'ADMR

L'association ADMR de Nomexy, Vaxoncourt Thaon les Vosges depuis Février, participe au réseau MONALISA (MOBilisation NATIONALE contre L'isolement Social des Agés) portée par la Fédération des associations ADMR des Vosges et la Ligue de l'Enseignement pour lutter contre la solitude des personnes âgées isolées, en allant chez ces personnes, en visite de courtoisie, par téléphone depuis la COVID. Cette pandémie a accentué les besoins de ces personnes fragiles et démontré l'efficacité de cette initiative.



En collaboration et organisé par le Commission Locale d'Information (CLI), nous recevons des groupes d'aide aux aidants. Ce sont des groupes d'échanges et de paroles, constitués de personnes vivant avec des personnes handicapées ou souffrant de maladies d'Alzheimer et psychologiques. Ils rencontrent d'autres aidants et partagent ainsi leurs expériences.

Les premiers ateliers ont démarré en novembre 2020

Voici déjà quelques actions réalisées par l'ADMR. D'autres projets sont en cours mais tout dépend de la Covid.

La vie de la boutique Rodhain

Reprise et bonnes affaires à la boutique. Le mercredi 2 septembre, la boutique Rodhain a réouvert ses portes de 14h à 17h.

Toutes les règles ont été respectées pour accueillir les visiteurs.

La boutique accepte les dons de vêtements, chaussures et sacs ainsi que du linge de maison, des jouets, des livres et de la vaisselle.

Ceux-ci sont triés avec exigence et soin.



Amicale laïque des écoles

L'Amicale Laïque des écoles est une association active puisqu'elle réalise une douzaine d'actions récréatives pour les enfants des écoles en vue de récolter des fonds, en période hors COVID.

Ces fonds sont reversés aux enfants sous la forme d'achats divers (rétroprojecteurs, achat d'arbres Création d'une haie champêtre derrière l'école, participation au transport scolaire etc...)

Nous cherchons activement à étoffer nos rangs, en trouvant de bonnes volontés, des personnes qui aiment bricoler, travailler de leurs mains et ayant de l'imagination. Vous pouvez venir vous joindre à notre équipe pour une séance d'essai les vendredis soir de 20h30 à 22h30 à la Maison des Associations.



Association agréée de Pêche des Trois Rivières

2020 : une année atypique !

2020 a été une année marquée par la crise sanitaire et une 3ème sécheresse pour nos milieux aquatiques.

Après notre Assemblée Générale de début Février, nous avons entrepris, comme à chaque printemps, l'entretien de notre patrimoine piscicole. Mais notre élan et notre bonne volonté furent stoppés nets par la période de confinement à compter du 17 Mars.

Heureusement que nous avons pu effectuer l'ouverture de la pêche à la truite le samedi 14 mars.

La reprise de la pêche a eu lieu le lundi 18 Mai. Malgré nos craintes sur la chute prévisible des effectifs de pêcheurs, ceux-ci ont été au rendez-vous ... car beaucoup de familles sont restées sur place et dans notre département pour profiter de la variété de notre potentiel piscicole.

Toutefois, notre traditionnelle journée de pêche de l'Ascension, aux étangs des Gravots, n'a pu se dérouler pour des raisons sanitaires.

Quant à la sécheresse elle a fortement impacté la pêche surtout dans le canal des Vosges où des pêches de sauvetages ont été organisées et réalisées dans l'urgence. Je tiens à remercier le personnel fédéral et nos bénévoles pour leur implication dans ces opérations de sauvetages.

Heureusement, notre loisir pêche est un loisir de PLEINE NATURE et d'AIR PUR qui permet de s'échapper des ambiances « confinées ». Aussi, nous vous donnons rendez-vous pour la saison 2021 !

SORTEZ, BOUGEZ, PÊCHEZ !



Solidarité - Associations



Club de course à pied « les coureurs des remparts » et marche nordique

Créé depuis maintenant 4 ans, le club est ouvert à tous : hommes, femmes, débutants(es) ou confirmé(es) à partir de 18 ans (uniquement).

L'association « sport loisir » est conviviale et dynamique. La bonne humeur et l'entraide ne sont pas de vains mots.



La rentrée de septembre 2020 compte une soixantaine d'adhérents, dont 24 femmes, tous niveaux confondus. La nouveauté de cette rentrée 2020 est la marche nordique. Déjà 9 licenciés, dont 8 femmes.

Tous les mercredis soir à 18h30, les coureurs et les marcheurs des remparts se retrouvent devant le gymnase du collège de Châtel pour une sortie d'une heure environ. Un entraînement plus spécifique « trail » est proposé (fractionné, relais...). Certains soirs d'hiver, des exercices de PPG (Préparation Physique et Généralisée) : qui permet de renforcer l'ensemble du système musculaire, tendineux et articulaire du sportif (haut et bas du corps) sont proposés à l'intérieur du gymnase de Châtel. Quant aux marcheurs, la technique bâtons est privilégiée lors des entraînements du mercredi soir.

Concernant les entraînements du dimanche matin, ils se déroulent à 9h30, soit devant l'Église de Châtel,

soit devant celle de Nomexy. 3 parcours sont proposés avec des distances allant de 8 à 20 km. Les groupes se forment selon les affinités, les niveaux des coureurs, les envies de chacun.

Quelques sorties sont parfois délocalisées : la croix de Virine, Olima à Chantraine, le Haut du Mont à Charmes...

La saison 2019-2020 a été particulière du fait du virus. Certains coureurs ont toutefois porté les couleurs du club en participant à 38 manifestations départementales, régionales et nationales et en parcourant environ 3 000 km toutes les compétitions confondues. 12 sportifs en individuel par équipe ou en relais sont montés sur les podiums.

Le club a également participé à des courses caritatives : Téléthon, « octobre rose » et « les foulées des barbus ».

La 3^{ème} édition du trail « la Vie de Château » a été malheureusement annulée à cause du contexte sanitaire, mais ce dernier animera de nouveau les rues de la cité médiévale le samedi 1^{er} mai 2021, en lien avec l'association « les enfants du biclou » de Nomexy, qui organisera une randonnée VTT le dimanche matin.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les coureurs des remparts :

Serge Zimmermann, Président : 06 15 27 16 58
coureursdesrempartschatelnomexy@laposte.net

Vous pouvez également retrouver l'actualité du club sur sa page Facebook :

www.facebook.com/groups/1624798244479802

Juliana Gymnastique

En 2020, la Juliana Gymnastique a offert aux enfants la galette des rois.

Sur le plan compétitif, nous avons participé à deux compétitions avec trois podiums en Département et un en Région.

Pour cette année, la Juliana Gymnastique compte 100 licenciés âgées de 3 à 55 ans répartis en 9 groupes avec deux nouveautés : un groupe loisir filles 9 ans et plus et une section garçons.

Nous maintenons toujours une pratique dans la bonne humeur, le plaisir et le partage et vivons au jour le jour dû à ce contexte particulier.



Solidarité Associations

École de Pêche Fédérale

Malgré le Covid, nous avons continué de fonctionner en appliquant les gestes barrières à chaque séance

Nous accueillons les enfants de 8 à 14 ans toute l'année et tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires, soit le matin de 10 h à 12 h ou l'après-midi de 14 h à 16 h.

Lorsque le temps ne permet pas la pratique de la pêche, les enfants restent à la fédération et font du montage de lignes en salle, reçoivent des cours ludiques sur le caractère fragile des milieux aquatiques et la connaissance des poissons, etc....

Quand il ne fait pas trop froid, les parents des enfants inscrits à l'école de pêche reçoivent un sms la veille pour les avertir à quel endroit déposer leur enfant pour pratiquer la pêche (souvent dans un rayon de 5 à 8 km de NOMEXY). S'ils ne connaissent pas, on les accompagne pour leur montrer le site de pêche.

**Prix inscription : 50 € l'année
+ la carte de pêche. Matériel fourni**

**Pour tout renseignement :
Contacter la Fédération de pêche
03 29 31 18 89 - 06 85 96 64 86**

Salon du collectionneur



Pour la 15^{ème} année consécutive le Salon du Collectionneur s'est déroulé le dernier week-end de janvier au Centre Culturel, plus de 500 personnes se sont déplacées tout au long de ces 2 jours à la recherche de la perle rare.

Organisé par le Club Placomusophile des Vosges, cette édition fut comme toujours une réussite, pin's, fèves, pièces de monnaies, cartes postales, capsules de champagne...étaient exposés pour le plus grand plaisir des collectionneurs.

Comme chaque année la salle dédiée aux échanges a connu un beau succès pour le bonheur des placomusophiles (collectionneurs de capsules de champagne).



Solidarité - Associations

Harmonie Union et Concorde

L'école de musique a été créée pour assurer l'enseignement de la musique aux enfants de Châtel-sur-Moselle et Nomexy. Elle s'adresse donc aux enfants des deux communes, mais aussi des autres communes dans la mesure des places disponibles.

Étude de l'instrument : 1/2 heure par semaine en cours individuel.

Étude de formation musicale : 1 heure par semaine en cours collectif pour une durée de 3 années à partir du niveau débutant, plus, 1 année supplémentaire facultative.

Il existe une classe d'initiation musicale ouverte aux enfants de dernière section de maternelle. Les horaires des cours d'instrument sont fixés en concertation entre parents et professeurs.

Instruments proposés : Trompette, Bugle, Baryton Basse, Flûte, Trombone, Saxophone, Clarinette Clairon, Tambour, Batterie.

Depuis de longues années l'Harmonie UNION ET CONCORDE représente dignement les communes de Châtel-sur-Moselle et de Nomexy. Chaque musicienne et musicien donne de son temps afin de proposer une musique de très haute qualité qui est reconnue par la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Merci à vous, Public, dont la fidélité à chaque concert et sortie, ne se dément pas. N'hésitez pas à venir vous essayer aux percussions, ou à donner du souffle ! Des instruments sont à disposition, des révisions ou découverte du solfège à notre école de musique sont organisées.



AS Nomexy Pétanque

L'AS NOMEXY Pétanque présidée par Patrick BILOWUS a été privée, comme beaucoup de clubs sportifs de ses différents concours cette année en raison de la Covid 19.

Les concours hivernaux qui se déroulent habituellement le lundi au boulodrome couvert de Vincey ont pris fin de façon prématurée début mars et n'ont pas repris au mois d'octobre.

Les concours vacanciers de juillet et août n'ont pas pu avoir lieu. Le challenge Yvon BERNARD a dû être annulé également.

Lors de sa participation en compétition officielle, le club a été éliminé par le club de CHARMES lors du premier tour de la coupe de France et a terminé au troisième tour de la coupe Bernard Duc contre GIRANCOURT. Bravo tout de même à nos joueurs.

Le club compte 25 licenciés dont 6 femmes. Il peut s'étoffer.

Les entraînements ont lieu au boulodrome de NOMEXY lorsque le temps et le confinement le permettent.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'y présenter ou contacter le président au 06 15 12 62 81.



Enfance Jeunesse

Restauration scolaire



Nouvelle offre de restauration

Une nouvelle offre de restauration scolaire a été mise en place à compter de la rentrée de septembre.

Le précédent marché étant arrivé à échéance le 31 Août, les élus ont souhaité proposer des repas favorisant une alimentation plus saine, sûre et durable comme le préconise la loi EGalim.

Dans son appel de marché, la commune demandait l'utilisation de plus de produits issus de l'agriculture biologique dans la confection des repas, le développement de l'approvisionnement en circuits de proximité et de proposer une offre régulière de repas utilisant des protéines d'origine végétale.

Trois offres ont été étudiées en fonction de critères mêlant la variété des menus proposés, la nature des aliments utilisés et le prix demandé et un nouveau contrat d'un an a été signé avec la société ELIOR.

À l'issue de cette période, une évaluation sera effectuée en vue d'offrir aux enfants la meilleure qualité de repas possible en tenant compte des évolutions tarifaires envisageables, le supplément actuel de 0,50 € par repas étant entièrement pris en charge par la commune.

Lutte contre le gaspillage

Environ 60 repas sont servis chaque jour aux enfants en restauration scolaire.



Cette année, la commune, en partenariat avec la cuisine centrale d'Épinal Elior, a souhaité s'impliquer dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une réunion de réflexion autour de cette nouvelle façon de consommer organisée en début d'année, entre les responsables de l'accueil périscolaire, la personne en charge du service des repas et un intervenant d'ELIOR a permis la mise en place d'une action auprès des enfants.

A cet effet, un « gaspil-pain » a été installé à l'entrée de la cantine, destiné à la pesée des déchets. Chaque jour le poids des produits non consommés est noté et les progrès réalisés font gagner des points à l'équipe.

Ce défi est relevé avec plaisir par les enfants qui peuvent constater l'effet de leurs efforts et ainsi œuvrer à la préservation des ressources de la planète (une baguette de pain jetée représente 150 litres d'eau gâchés).



Enfance Jeunesse - Scolaire & périscolaire

Le groupe scolaire compte 3 classes à l'école maternelle et 7 classes à l'école élémentaire. L'effectif global est en 2020 de 189 élèves dont 68 enfants en maternelle et 121 enfants en primaire. L'école est ainsi équipée de 10 classes, d'une salle de psychomotricité et d'une bibliothèque.

En plus des services classiques apportés dans les écoles, les élus ont décidé de prendre à leur charge des dépenses non obligatoires :

- *Le matériel scolaire et les livres (moyenne de 39 € par enfant)*
- *Les transports collectifs (moyenne de 15 € par enfant)*
- *Les séances d'initiation à la musique (moyenne de 76 € par enfant scolarisé en primaire)*

Chaque année, en complément du programme scolaire, l'équipe enseignante élabore des projets réalisés au cours du trimestre ou tout au long de l'année, permettant la découverte de nouvelles activités et l'acquisition de connaissances supplémentaires.

Rentrée des classes

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1^{er} septembre. Elle s'est déroulée sans problème.

Petits et grands ont repris le chemin de l'école avec philosophie et beaucoup de bonheur pour certains, d'autres étaient un peu plus timides mais dans l'ensemble tous étaient heureux de se retrouver.



Hommage à Samuel Paty

Ce Lundi 2 novembre fut un jour de **réentrée très particulier** dans toutes les écoles de France.

En effet, un bel hommage a été rendu à Samuel PATY par une minute de silence, la lettre de Jean JAURÈS a été lu par le directeur.

Les enseignants comptent bien travailler sur le sujet en fonction de la situation.

En attendant David MARTIN a expliqué aux enfants, combien il faut défendre la « liberté d'expression ».

Saint-Nicolas à l'école

Ce Vendredi 4 Décembre 2020 sur la place de la Saint Nicolas et son compagnon Père Fouettard, accompagnés de Madame la Maire ont rendu une petite visite aux enfants des écoles de Nomexy. Classe par classe, les enfants sont venus pour donner leurs lettres et leurs dessins et ont ensuite entonné l'éternelle chanson « Grand Saint Nicolas patron des écoliers ... ».

Ayant promis d'être sage, chacun a reçu un sachet de friandises ainsi qu'une brioche et une mandarine.

Saint Nicolas et Père Fouettard ont terminé leur tournée dans la cour de la maternelle où les enfants étaient très heureux de les rencontrer.



Une animation qui était la bienvenue et a permis d'offrir un peu de magie et de bonheur aux enfants, avec le soutien de l'Amicale Laïque et de l'Association Familiale.

Remise des calculatrices

Comme à chaque fin d'année scolaire, Martine BOULLIAT, Maire de NOMEXY et Sylviane LAVALLÉE, adjointe, entourées de conseillères municipales, ont offert aux 19 élèves entrant en 6^{ème} au mois de septembre, une calculatrice scientifique.

Madame la Maire a rappelé aux enfants l'importance de l'école dans la vie et les chances de promotion qu'elle offre, en leur disant : « **Ne perdez jamais de vue que ce que vous faites à l'école, c'est pour vous** ».

Autre cadeau, offert par le Ministère de l'Éducation Nationale et remis par David MARTIN, directeur du groupe scolaire « Robert Muller », un recueil des fables de Jean de la Fontaine.

Cette matinée s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.



Enfance Jeunesse Scolaire & périscolaire



Les services d'animation périscolaires sont organisés autour du temps de classe.

Le service est assuré les matins de 7h30 à 8h30, les midis de 11h45 à 13h30 et les soirs de 16h15 à 18h30 ainsi que les mercredis de 7h30 à 14h.

Deux à cinq animateurs sont présents, suivant le nombre d'enfants inscrits, pour les accueillir.

L'arrivée et le départ se font de manière échelonnée le matin et le soir.

Des activités sont proposées sous forme de petits jeux, travaux manuels, lecture et contes.

Une aide aux devoirs est également assurée le lundi et le jeudi soir.

Des activités à thème sont conduites le mardi et le vendredi de 16h15 à 17h45.

Ces activités et visent à développer l'autonomie, la confiance en soi, la socialisation et l'imaginaire.

Elles sont réalisées de façon à assurer une continuité éducative avec les enseignants et les familles.

Les zébulons - Centre aéré

Été 2020

Vacances Juillet 2020 le centre a accueillis 48 enfants

- Journée Spinaparc
- Journée Fraispertuis, le soleil étant au rendez-vous
- Grosses chaleurs, journée jeux d'eau dans la cour, tout le monde était ravi !
- Sortie vélo à Bouzey

Vacances Août 2020, une trentaine d'enfants par semaine

- Journée pêche aux étangs de Nomexy
- Sortie aux Voivres ; Les reptiles de nos régions pour les plus grands, pêche aux têtards pour les petits
- Jeux d'eau
- Château gonflable
- Jeux en bois, et sortie au fort aux énigmes
- Atelier vannerie au château de Châtel-sur-Moselle
- Fabrication pour les grands d'un vase avec du plâtre avec bobine de fil de Boussac et pour les petits, fabrication d'une chaussure pour apprendre à nouer leurs lacets
- Découvertes archéologie
- Journée à la ferme Aventure

Malgré cette année tourmentée par la crise sanitaire, le centre ZEBULONS a réussi à changer les idées aux enfants présents lors de ces semaines pour la plus grande satisfaction des enfants et des parents !



Enfance Jeunesse - Scolaire & périscolaire



Enfance Jeunesse Scolaire & périscolaire

Les zébulons - Centre aéré

Vacances du 17 au 21 février 2020

Un programme diversifié a ravi les 20 enfants présents au centre :

- Les olympiades, au gymnase de Nomexy
- La journée BOL D'AIR à la Bresse et découverte de la confiserie Bressaude
- Chants



Vacances de la Toussaint

Une très bonne semaine pour les 29 enfants du centre loisirs :

- Visite du Planétarium d'Épinal,
- Fabrication de mobile des planètes,
- Fabrication d'un Cadran solaire,
- Fabrication d'une fusée, d'une carte du ciel,

Et pour terminer, une soirée accompagnée de Madame la Maire, des parents, ou grands-parents, d'élus, et de membres de la commission « enfance Jeunesse » pour la découverte du monde des chauves-souris et observations du ciel et des étoiles.

Superbe semaine du centre de loisirs.



Animations & Festivités

Animations CCAS

Une centenaire à Nomexy

Une grande fête a eu lieu au Centre Culturel Paul Perrin pour mettre à l'honneur Anne-Marie Claudon.

C'est entourée de toute sa famille qu'elle a soufflé les cent bougies de son anniversaire en présence du Maire, Raymond HABRANT et de Sylviane LAVALLÉE, en charge des affaires sociales pour la commune et de Martine BOULLIAT, adjointe aux finances et Conseillère Départementale.

Comme le veut la coutume, un bouquet de fleurs et une image d'Épinal, créée spécialement pour être offerte aux centenaires, lui ont été remis.



Des bons d'achat pour les Anciens

En raison de la crise sanitaire qui sévit actuellement, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de NOMEXY a décidé d'annuler le traditionnel repas annuel des anciens. Cette prestation fort appréciée a été remplacée par des bons d'achat d'un montant équivalent (30€) à dépenser chez les commerçants de NOMEXY et de CHÂTEL SUR MOSELLE.

Cette décision exceptionnelle a également pour objectif de favoriser les commerçants locaux qui ont subi une baisse importante d'activité liée aux confinements. Ces bons d'achat ont été remis en de décembre aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Carnaval des Anciens du 28 février 2020

Traditionnel moment de convivialité, le temps d'un après-midi, le carnaval des anciens a regroupé une centaine de convives au Centre Culturel « Paul PERRIN » de NOMEXY. Un rendez-vous attendu de tous, concocté par toute l'équipe du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social de NOMEXY).

En présence de plusieurs élus, ce goûter a été animé par le duo SILVER STAR, Nelly à l'accordéon et Gérard qui nous ont fait chanter et danser.

Bonne humeur et sourires avec en prime l'élection finale des plus beaux déguisements. Sans oublier les traditionnels et délicieux beignets de carnaval préparés par les bénévoles le matin même. Un grand merci à Marie-Odile GROSJEAN et Bernard HUGAIN.



Animations & Festivités

Cérémonies patriotiques

Cérémonie du 8 mai 1945

Cette année le 75^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 n'a pas pu être fêté comme il se doit, pour cause de crise sanitaire.

Seuls quelques convives ont pu participer à l'événement, Madame la Maire, quelques adjoints, les porte-drapeaux et le Président du secteur du Souvenir Français.

Après lecture de la lettre du Président de la République, ce fut un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts de CHÂTEL et de NOMEXY. Les personnalités présentes se sont ensuite rendues au cimetière de la commune pour le traditionnel hommage aux soldats morts pour la Patrie. Une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire des hommes disparus. Cette journée du 75^{ème} anniversaire s'est terminée sans la présence du public et sans pot de l'amitié. Rendez-vous l'année prochaine dans de meilleures circonstances.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Une nouvelle fois cette année, cette cérémonie s'est déroulée en comité très restreint.

Après l'allocution de Michel BALAY, au nom de l'association du Souvenir Français, Martine BOULLIAT a lu le message de la Ministre des Armées.

Des gerbes ont ensuite été déposées devant le Monument aux Morts et au carré militaire du cimetière par les Maires de NOMEXY et CHÂTEL et les représentants des Anciens Combattants.

Le traditionnel hommage des enfants des écoles et le vin d'honneur n'ont pas pu avoir lieu mais une rose a été déposée sur la tombe de chaque soldat mort pour la France par les élus présents.

**« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie,
un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »**

citation du Maréchal Ferdinand FOCH.



Animations & Festivités

Animations sportives et culturelles

14 Juillet : Fête des enfants au stade du 13^{ème} bataillon

Organisée conjointement par les Municipalités de CHÂTEL et de NOMEXY, la fête des enfants s'est terminée par un lâcher de ballons, tricolores évidemment !

Pour commémorer le 231^{ème} anniversaire de la Révolution Française du 14 Juillet 1789, « la Fête des enfants » proposée par les deux communes avec l'indispensable concours des associations locales, a permis à ces derniers de passer un bon après-midi.

L'animateur « Le P'tit Corse » est arrivé avec deux invités Mickey et Minnie en personne. Les enfants, ravis ont pu repartir avec une photo souvenir.

Ainsi quelques 75 jeunes ont jusqu'à 16 h, heure prévue pour le top départ du lâcher de ballons, pu s'éclater avec les divers jeux notamment sportifs ou d'adresse, mis en place par une douzaine d'associations et sur la structure gonflable.

Récompense, goûter, barbe à papa à chaque enfant ont clôturé ce bel après-midi.

Le ballon de Faustine AUBURTIN a été récupéré le 19 juillet à SÉLESTAT.

Les bénéfices réalisés par le stand buvette-buffet ont été reversés à part égales entre les écoles de la cité et celles de CHÂTEL soit la somme de 78€ par commune.



Nettoyage de la ville

La Journée mondiale du Nettoyage a été lancée en septembre 2018 dans 150 pays, la date retenue pour 2020 était le samedi 19 septembre 2020. Toutes les personnes le souhaitant étaient invitées à nous rejoindre au Centre Culturel «Paul PERRIN» à 8 h 30 pour participer à cette journée.

Une trentaine de personnes, habitants et élus, se sont présentées. Après un petit déjeuner très sympa pour prendre des forces, une distribution de gants, dossards et pinces a été faite à tous les participants.

5 groupes ont été formés pour couvrir toute la commune. Les enfants accompagnés de leurs parents ont nettoyé le secteur du Centre Culturel.

Un groupe est parti faire le tour des étangs de NOMEXY, quand d'autres parcouraient les rues pour ramasser les déchets accumulés un peu partout.

Le temps était très agréable et tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Plusieurs centaines de kilos de détritiques ont été récoltés.

Nous renouvellerons cette expérience l'année prochaine afin de sensibiliser une nouvelle fois à l'importance de jeter ses déchets dans une poubelle et non dans la nature.



Animations & Festivités

Animations sportives & culturelles

Forum des associations

Samedi après-midi 5 Septembre a eu lieu le Forum des Associations des communes de NOMEXY et CHÂTEL/MOSELLE au Centre Culturel « Paul PERRIN ».

Dix clubs étaient présents, ils ont pu présenter leurs activités dans de bonnes conditions. Certains ont fait des démonstrations, de danse notamment.

Une grande satisfaction pour les organisateurs de cette journée, Monsieur Stéphane VIRY, Député de la Circonscription est venu leur rendre visite.



Journée du patrimoine

Le 20 septembre, à l'initiative de Martine BOULLIAT, tous les habitants et ceux des communes environnantes étaient invités à venir découvrir trois monuments emblématiques de la ville, à l'occasion des journées du Patrimoine.

La visite était guidée par Romaric DUCHÊNE, animateur du Syndicat du Pays d'Épinal, qui après une introduction sur l'origine du nom de la ville devant la Mairie a conduit les visiteurs de la Chapelle du cimetière à la centrale électrique de l'ancienne usine Boussac, en passant par l'Église Saint Julien.

Pour chaque monument, M. DUCHÊNE a retracé l'origine du site et son intérêt historique.

Une promenade à travers le temps permettant aux participants de renouer avec le passé de la ville.



Etat-Civil

Décès

Alexis GOEURY.....	23 juin 2019
William RENAUX.....	5 novembre 2019
Jean-Pierre CAILLE.....	28 novembre 2019
Patrick RENAUX	11 décembre 2019
Jean-Marie ROSING	29 décembre 2019
Danièle ASSELINE.....	28 décembre 2019
Thierry LOPVET	1 janvier 2020
René FALCK.....	12 janvier 2020
Jacqueline DULOROY	13 février 2020
Gérard GREGOIRE	18 février 2020
Jean-Marie CHEVALLEY	22 février 2020
Jacques CROSTA.....	2 mars 2020
Jean-Marie PANCIROLI.....	19 mars 2020
Marie-Louise CHEVALIER.....	3 avril 2020
Liliane SALZARD	10 avril 2020
Henriette WADBLED	12 avril 2020
Laurence DULOT	18 avril 2020
Serge FREY	24 avril 2020
Olivier VALENTIN	7 mai 2020
Olivier AUBRY.....	10 juin 2020
Oky CHANTHANIVONG	2 juillet 2020
Claude PANNEKOUCKE.....	10 juillet 2020
Jean MANGIN	24 août 2020
Juliette PARISOT	7 août 2020
Yvonne MAILLARD	25 août 2020
Dominique COGUIEC	10 septembre 2020
Jean-Laurent ADOLPHE.....	28 septembre 2020
Michel MONGEL	20 octobre 2020
Dominique CUNIN.....	31 octobre 2020
Sabine ERBRECH.....	1 ^{er} novembre 2020
Yvonne VALTER	25 novembre 2020
Michel FRANÇOIS.....	1 ^{er} décembre 2020
Henri SIMARD	2 décembre 2020
Gérard THOMAS.....	5 décembre 2020
Daniel ROOSZ.....	9 décembre 2020



Naissances

Maxime DESMOUGIN	4 mars 2020
Tiago LEHMANN	09 mars 2020
Lya CUNY.....	17 avril 2020
Enzo GEORGE.....	1 ^{er} juillet 2020
Méline BLAMPAIN	9 juillet 2020
Enzo LAROCHE	1 mai 2020
Mélinda BURTEAUX	22 août 2020
Léo LAURENT	22 septembre 2020
Raphaël CHEBION.....	15 octobre 2020
Tristan DEVENEY	27 octobre 2020
Thalya BUET.....	7 novembre 2020
Ninon KISLIG.....	19 novembre 2020

Mariages

Franck JANNOT et Karima JOUHAR	11 janvier 2020
Christopher BUET et Audrey MUNIER.....	22 août 2020

Seuls les mariés qui ont souhaité publier leur mariage apparaissent sur ce bulletin.





Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (378 986 habitants).

Depuis 2008, le Syndicat exerce les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique :

- des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines).
En 2019 : 4 580 500 € (31 chantiers).
- des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales.
En 2019 : 1 630 000 € (88 chantiers).
- des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) et de **sécurisation** (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales.
En 2019 : 1 920 000 € (23 renforcements et 9 sécurisations).
- des travaux de génie civil du réseau de communications électroniques coordonnés aux travaux relatifs au réseau électrique.
En 2019 : 1 930 000 € (78 chantiers).

Il exerce également la compétence relative aux réseaux d'éclairage public pour les 266 communes qui lui ont confié cette mission.

En 2019 : 2 345 000 € (39 chantiers).

Des Agents et des Elus à votre service :

Le Président et les Vice-Présidents de gauche à droite :

M. CHAPELIER, M. GUGLU, M. RENAUX Président, M. ANTONOT et M. COMBEAU

Pour de plus amples informations,
n'hésitez pas à contacter
le Syndicat
Ou à visiter son site
www.smdev88.fr



Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2020

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé EUROFINS.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : SDE NOMEXY

Exploitant : VEOLIA EAU - CGE

Maitre d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Nb de captages d'eau : 2

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de désinfection (Chloration automatique) et également d'un traitement par charbon actif.

A la suite de la sécheresse 2018, ce réseau a connu une augmentation des teneurs en sulfates. A compter de novembre 2018, l'utilisation et la consommation de cette eau a été déconseillée pour la boisson et la préparation des aliments des nourrissons.

MICROBIOLOGIE

	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	21	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE

	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	11,26 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.

DURETE (TH)

Teneur en calcium et magnésium dans l'eau

47,64 °F

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

AGRESSIVITE DE L'EAU

Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée

2

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Sulfates : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 284 mg/L (norme à 250 mg/L). Durant les dépassements de la norme de qualité, l'eau peut avoir un effet laxatif.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2019 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX



sicovad

Syndicat
intercommunal
de collecte
et de valorisation
des déchets

INFO PRATIQUE

Une question, un problème : où trouver les réponses ?

• **Le site : www.sicovad.fr**

Il vous permet :

- de trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre et des conteneurs à textiles, les commerces vendant en vrac, les restaurants proposant des doggy bags et les déchèteries...;

- de faire une demande de bac à ordures ménagères résiduels ;

- de commander un composteur individuel ;

- d'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

RESTEZ À LA MODE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
DU SICOVAD



ALERTES DE COLLECTE,
GÉOLOCALISATION,
DÉCHÈTERIES,
GUIDAGE,
HORAIRES,
TRI EN LIGNE,
NOUVELLES CONSIGNES
(prochainement)...

• **Le numéro vert :** **0 800 109 701**

(appel gratuit) Une conseillère en tri répond à toutes vos questions.

• **Les réseaux sociaux :**

Facebook, Twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les événements.



Septembre 2020



Le SICOVAD vous informe

LE SAC JAUNE EST À LA MODE

MAIS TRIER N'EST PAS DU LUXE...

LE SAC JAUNE EST À LA MODE
UNIQUEMENT POUR Y METTRE LES EMBALLAGES RECYCLABLES



Pour vous aider à trier, le SICOVAD met gratuitement à disposition dans votre boîte aux lettres des sacs jaunes destinés uniquement à la collecte des déchets recyclables.

www.sicovad.fr

contact@sicovad.fr



SUIVEZ-NOUS !



Réalisation Communication SICOVAD - Septembre 2020 © - DR-SICOVAD

